

MAGAZINE MUNICIPAL

Larmor Plage

N°38

Juillet à octobre 2021



DOSSIER

Budget 2021

Pages 9-11

PETITE ENFANCE

*10 places supplémentaires
en crèche*

Page 12

LES ESTIVALES

Les rendez-vous de l'été

Pages 30-31

Sommaire **N°38**



16



8

4-6 *Entretien*

- Patrice Valton vous répond

7 *Mobilité douce*

- Les bonnes pratiques

8 *Sécurité*

- Mesures renforcées pour la saison estivale

9-11 *Dossier*

- Budget 2021

12 *Petite enfance*

- 10 places supplémentaires en crèche

13 *Enfance-jeunesse*

- Nouveaux locaux, nouvelle identité
- Mise en place d'un conseil municipal des jeunes

14-15 *Éducation*

- École du Ménez
- École Notre-Dame de Larmor

16 *Environnement*

- Larmor-Plage récompensée pour son engagement dans la transition énergétique

17 *Escapade*

- Randonnées : suivez le guide

18-19 *Histoire*

- La plage de Port-Maria, l'attractivité touristique de Larmor-Plage dès les années 30

20-21 *Commerçants*

- Soutien aux cafetiers et restaurateurs
- Ó Ty Breizh
- Galet & Co

22 *Tribune politique*

23 *Numérique*

- Couverture numérique et téléphonique

24-25 *En bref*

26 *Événements*

- Forum des associations
- Accueil des nouveaux Larmorais

27 *Tourisme*

- Les règles sur la plage

28-29 *Culture*

- Programmation culturelle

30-31 *Les Estivales*

- Programmation des événements de l'été

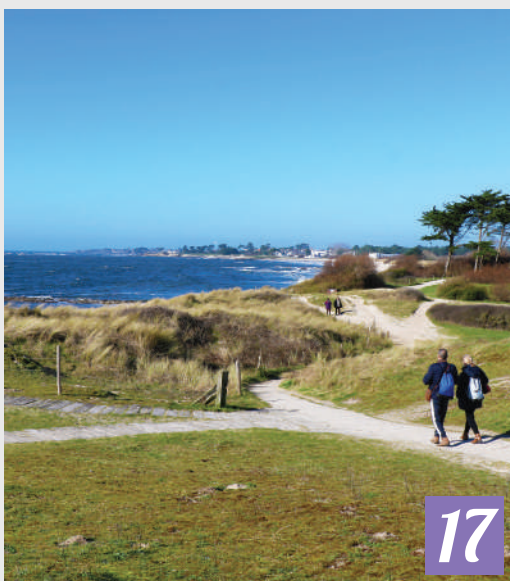
32-33 *La médiathèque*

- Biblio-Plage à Port-Maria

34-35 *Agenda*



18



17



29



20



32



Édito

du maire de Larmor-Plage
Patrice Valton

Chères Larmorienne, chers Larmoriens, chers amis de Larmor-Plage,

Au moment où ce bulletin municipal vous est distribué, une période compliquée est en voie de s'achever et j'espère qu'elle sera définitivement derrière nous au sortir de l'été. Ce confinement « épisode 3 » aura été difficile pour tous, particulièrement pour nos seniors et nombre de nos commerçants.

L'heure est à la reprise progressive d'une vie normale, cette vie qui doit reprendre son cours avec nos échanges sans barrières ni contraintes, cette vie qui nous est si belle à Larmor-Plage et particulièrement pendant cette saison estivale.

Si comme l'année passée, beaucoup des animations ont dû être annulées, la fête de l'été n'en sera pas moins jolie, car c'est d'abord dans nos cœurs, dans les familles à nouveau réunies, dans la joie de nos rencontres que nous allons la vivre.

Goûtons pleinement ce bonheur retrouvé, soyons positifs et bienveillants et à ceux qui demeurent hostiles à nos expérimentations sur le plan-vélo ou sur les cabines et tentes de plage, à ceux qui manifestent leur opposition sur les choix que nous avons faits dans le seul souci d'améliorer encore la qualité de vie à Larmor-Plage, je dis : « Restons cool et profitons de ce moment magique ! »

Je vous souhaite à tous un très bel été,

Patrice Valton, maire de Larmor-Plage



• **Mairie de Larmor-Plage :**

4 avenue des 4 Frères Le Roy-Quéret
56260 Larmor-plage
02 97 84 26 26
mairie@larmor-plage.com
larmor-plage.bzh

• **CCAS de Larmor-Plage :**

Rue du Petit Phare - 56260 Larmor-Plage
02 97 84 26 29 - ccas@larmor-plage.com

• **Service urbanisme :**

Rue des Algues - 56260 Larmor-Plage
02 97 84 26 63 - urbanisme@larmor-plage.com

• **Police municipale :**

Avenue Général de Gaulle - 56260 Larmor-Plage
02 97 65 45 53 - police@larmor-plage.com

• **Médiathèque :**

14 bis avenue des 4 Frères Le Roy-Quéret - 56260 Larmor-Plage
02 97 84 26 50 - mediatheque@larmor-plage.com

• **Déchèterie :**

Horaires : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Fermée le mardi et le dimanche.
Kerdroual, route de Larmor à Plœmeur



Flashez ce code avec votre smartphone et restez connecté à la Ville de Larmor-Plage

Journal périodique édité par la ville de Larmor-Plage

Directeur de la publication : Patrice Valton, maire de Larmor-Plage

Rédaction : Pauline Massis Desmarest, directrice de cabinet, service communication de la ville de Larmor-Plage.

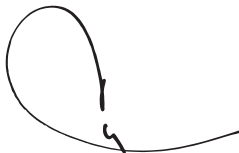
Mise en page : Service communication - Ville de Larmor-Plage

Crédits photos : Ville de Larmor-Plage, école du Ménez, école Notre-Dame de Larmor, M. Carrio, M. Scanvic, M. Le Floch, Famille Crolard, BlueStrike, Mme Le Pévédic, Mme Créach, Groix édition, M. Le Gurun, Galerie de Toul'art, Compagnie Pied'Né, Micheau-Vernez, Académie des Arts, A. Beaufrère, Sfymato Studio, Sellor, Grupo Salsa Manteca, Quartet New Orléans, Bagad de Plœmeur, visuel de couverture : Yamiii.com.

Impression : 6 000 ex, Concept Imprimerie. Publication périodique.



Suivez mon actualité politique sur Facebook
facebook.com/patrice.valton.maire



Posez vos questions au maire

Sur le site internet de la ville dans la rubrique « Vie citoyenne/Questions-Réponses », le maire répond à vos questions et à vos commentaires. Vous pouvez directement déposer votre commentaire ou votre question sur le site de la ville (www.larmor-plage.bzh/a-votre-ecoute/) ou en adressant votre courrier à la mairie.





La saison estivale

Patrice Valton répond aux questions des Larmoriciens

Sur les tentes et cabines de plage

Pour cet été, vous prévoyez de remettre sur les plages de la commune les tentes et cabines de plage qui existaient avant-guerre et qui faisaient le charme de Port-Maria et Toulhars comme on le voit sur les anciennes cartes postales. Mais aujourd'hui ces plages sont plus fréquentées ; ne craignez-vous pas qu'elles prennent trop de place ?

Patrice Valton :

C'est en effet, avec le plan-vélo, une autre expérimentation que nous souhaitons mettre en œuvre si possible avant l'été (après avoir été, comme beaucoup, confrontés à la pénurie des matières premières et notamment du bois nécessaire à la structure des cabines).

Comme vous, chacun le sait par les photographies anciennes de la commune, nos plages étaient largement occupées pendant la période d'après-guerre par des tentes et des cabines de plage multicolores et c'est bien ce charme pittoresque et un peu désuet que nombre de Larmoriciens souhaitaient retrouver dans notre station de tourisme.

Nous voulons qu'elles s'intègrent dans le décor ; c'est pourquoi les couleurs (bleu - vert et sable) sont celles des « Estivales ». C'est comme un clin d'œil, un rappel à notre passé balnéaire, et à la vie

familiale qui enchantait petits et grands. Je conserve moi-même le souvenir heureux de ces cabines, tentes, pédalos et autres plongeoirs qui faisaient tout notre univers ludique des grandes vacances...

C'est d'ailleurs dans ce même esprit que, pour aider à la reprise, nous avons provisoirement autorisé les cafetiers et restaurateurs à prolonger leur terrasse sur l'espace public, y compris sur la plage elle-même, là où c'était possible. La présence insolite de ces mobiliers d'extérieur sur le sable ajoute au décor estival.

Bien sûr, les temps ont changé et il n'est naturellement plus question d'avoir la même emprise sur la plage qui est et doit rester un espace public réservé à tous. C'est pourquoi dans le cadre de cette expérience, nous avons limité le nombre de ces équipements à sept cabines et neuf

tentes et veillé à ce qu'ils soient placés sans gêner la vue depuis la plage ou la promenade. Elles seront réparties sur les plages, dites « urbaines » de Port-Maria et de Toulhars.

Ces tentes et cabines, nous les destinons d'une part à l'usage des associations et des professionnels qui ont une activité sur les plages et d'autre part à la location à la journée pour tous ceux qui le souhaitent.

C'est la brigade de propreté qui sera en charge au quotidien des réservations et du montage-démontage des tentes. Si cette expérimentation se révèle un succès, nous pourrions alors en augmenter le nombre l'année prochaine.

Sur l'accessibilité des plages

Pourquoi ces nouveaux tapis de plage sur Toulhars, Port-Maria et Locqueltas ?

Patrice Valton :

Nous avons fait de l'accessibilité une priorité de la mandature.

Après la création de la commission d'accessibilité, qui fonctionne désormais parfaitement entre élus et non-élus sous la direction de Patrick Lorient, vient maintenant le temps des actions concrètes. Ouvrir l'accès à la mer aux personnes en situation de handicap est une de celles qui nous tenait particulièrement à cœur.

C'est ainsi que la commune a largement contribué, aux côtés de Lorient

Agglomération et de la préfecture, à la pose d'un bossoir permettant l'embarquement à bord depuis le ponton carburant du port de Kernével. La municipalité a également décidé de la pose de tapis d'accès aux plages.

Ces tapis sont positionnés aux endroits les plus appropriés, c'est-à-dire là où ils sont accessibles aux véhicules et aux fauteuils roulants : Toulhars, Port-Maria, Locqueltas.

Votre question me donne l'opportunité de vous dire que nous sommes également déterminés à lever les obstacles nombreux qui rendent difficile et parfois même impossible la circulation des personnes concernées et qui les privent par conséquent de l'agrément de nos sites.

Sur le nettoyage des plages

Vous avez décidé d'abandonner le ramassage mécanique systématique de la laisse de mer sur les plages principales de la commune, de maintenir les douches sur les plages. Pouvez-vous nous expliquer vos choix ?

Patrice Valton :

S'agissant de la diminution du ramassage des algues, il ne s'agit pas seulement d'un choix mais aussi de la nécessaire prise en compte d'une réglementation évolutive qui se construit au niveau européen pour le maintien de la biodiversité.

La laisse de mer, qui vient sur nos plages et grèves au gré des marées, est utile à cette biodiversité : constituée du varech, des algues, des bois flottés et autres restes organiques, c'est un amas naturel non toxique qui se distingue des algues vertes en décomposition. En quelques jours, elle devient le garde-manger des oiseaux de mer et des invertébrés puis celui des poissons. Voilà pourquoi, elle doit être préservée au mieux du possible.

Entre notre volonté de préserver la biodiversité et celle de permettre l'agrément de la baignade, notre arbitrage a été le suivant :

- Pour les plages dites « urbaines » de Toulhars et de Port-Maria, le ramassage mécanique des algues se fera comme par le passé pendant la saison. Les douches et les poubelles en nombre seront en place ; une brigade de propreté, constituée d'étudiants particulièrement impliqués dans l'écologie, sera en charge d'une mission pédagogique pour faire comprendre que les savons et shampoings comme les mégots de cigarette et les déchets de toute nature n'ont pas leur place sur le sable.

- Pour les autres plages et grèves (Kerguelen, Locqueltas, la Nourriguel et Kernével), le ramassage n'interviendra que pour les algues vertes tenues pour nocives, conformément aux obligations légales de la commune.



Sur le programme des Estivales

Vous prenez en main votre « première saison estivale » en tant que maire. Sur quels programmes des Estivales avez-vous souhaité mettre l'accent ?

Patrice Valton :

La programmation de la saison 2020 était en effet celle de la précédente municipalité et non la nôtre ; pour autant nous avons pleinement géré cette saison estivale si particulière dans le contexte de crise que chacun connaît. Notre choix a été de maintenir tous les événements et animations qu'il était possible d'organiser au regard des contraintes de jauge et de sécurité. Si nombre de manifestations ont dû être annulées, tels les feux d'artifice ou les soirées et marchés nocturnes, d'autres se sont tenues, notamment l'académie des cuivres, le big-tour, les expositions et le programme forme à la plage, de telle sorte qu'à l'inverse d'autres communes nous avons bien eu l'année dernière une vraie saison estivale.

Nous sommes pour la saison 2021 dans cette même logique : maintenir autant que possible notre riche et diverse programmation. À l'heure où je vous répons, nous sommes cependant dans l'incertitude des consignes sanitaires, notamment en ce qui concerne la limite d'accueil du public pour toutes les manifestations gratuites. Or, dès lors que l'on ne peut en contrôler la jauge, nous ne pouvons raisonnablement organiser en juillet le feu d'artifice, les concerts en extérieur ni d'une manière générale tous les événements gratuits susceptibles de déplacer un important public.

Nous espérons comme tous que, avec le vaccin et l'éradication progressive de

la pandémie, les consignes sanitaires disparaissent peu à peu. C'est la raison pour laquelle nous avons maintenu, pour l'instant, la programmation du feu d'artifice du 14 août, les expositions et les petits concerts de rue.

Par ailleurs, il vous faut savoir que nos partenaires traditionnels, organisateurs de grands concerts, ont dû eux-mêmes annuler leurs tournées pour les mêmes raisons. Aussi, pour pallier cette carence et conforter l'animation de la commune, nous avons prévu un marché artisanal hebdomadaire en soirée qui se tiendra sur le boulevard de Toulhars avec animations musicales.





Sur l'expérimentation du plan vélo

Vous avez fait de la circulation douce sur la commune une priorité de votre programme. Sur les neuf itinéraires du plan vélo, une expérimentation est lancée depuis le 1^{er} juin sur deux d'entre eux, dont celui qui concerne le littoral de notre commune. Ces aménagements provisoires ne manquent pas d'inquiéter certains de nos concitoyens tant ils changent les habitudes, notamment sur le boulevard de Toulhars ou la digue de la Nourriguel. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Patrice Valton :

Nous prenons bien en compte ces inquiétudes légitimes car c'est tout un mode de vie qui se transforme avec cette nouvelle façon de circuler dans Larmor-Plage.

Je voudrais dire d'abord que nous ne faisons ici que mettre en œuvre notre programme ainsi que le projet de territoire qui en résulte ; j'observe d'ailleurs que cette volonté de mettre en place cette circulation douce était partagée par toutes les listes candidates en 2020.

L'automobile ne peut plus en effet être tenue comme le seul moyen de se déplacer dans un monde qui doit impérativement évoluer vers la transition écologique. Comment notre commune pourrait-elle ignorer qu'elle est aussi concernée par le réchauffement climatique lorsque les études d'impact prévoient une augmentation du niveau de la mer de 60 cm à un mètre avant la fin du siècle ? Comment pourrait-elle se dédouaner de l'effort planétaire qui tend à réduire les émissions de Co2 ?

Mais au-delà même de ces considérations générales, d'autres questions se posent plus particulièrement pour notre ville :

- Quel est l'agrément de cette circulation continue et du stationnement permanent des voitures sur le boulevard de Toulhars ?
- Comment tolérer plus longtemps ces courses-rodéos, ces trafics de toute nature et ces débordements incessants qui sont le plus souvent le fait de personnes qui n'habitent pas Larmor-Plage ?

- Comment ne pas réagir à l'utilisation constante du trottoir par certains cyclistes délibérément contrevenants ?

Alors c'est vrai que nous voulons progressivement diminuer, notamment pendant la période estivale, les flux des véhicules automobiles tant sur le trait de côte que dans le centre-bourg. Il y va de la qualité de vie comme de la tranquillité publique. Nous voulons aussi que chacun puisse utiliser son vélo en meilleure sécurité pour circuler dans Larmor ou rejoindre Plœmeur ou Lorient.

Deux itinéraires sont en effet concernés par l'expérimentation : le premier qui permet de circuler en vélo entre le rond-point du Minio et le centre-bourg ; le second qui porte une piste cyclable littorale à créer entre le pont de Kermélo et Kerpape.

On sait que tout changement inquiète et il en est de même pour les tracés provisoirement définis par le groupe de travail en charge de cette expérimentation. Confrontés à l'impossibilité de tenir des réunions publiques d'information-débat, nous avons veillé à organiser une vaste concertation par les visites aux riverains et commerçants concernés, par des publications sur le projet sur le site et les comptes de la ville, par un questionnaire déposé dans les boîtes à lettres et par des échanges directs avec tous les Larmoris qui ont manifesté leur intérêt sur le sujet ; ceci s'est fait soit par mails ou courriers soit encore lors de discussions animées sur le stand tenu lors du marché

dominical. Nous avons ainsi répondu à près de 400 questions !

Je retiens de cette première concertation que si un certain nombre de riverains, de commerçants ou d'habitants ne veulent pas changer leurs habitudes et sont parfois hostiles à l'idée même de réserver un espace de circulation aux cyclistes, ils ne constituent cependant qu'une infime minorité. D'autres se montrent inquiets des conséquences des tracés choisis pour l'accès à leur immeuble, leur intimité, leur commerce et nous avons essayé de répondre au mieux à leurs préoccupations légitimes. Mais, il ressort clairement de ces échanges qu'une majorité est favorable à cette expérimentation.

Celle-ci est maintenant en cours, nous allons en tirer les leçons pour la suite. Des réunions publiques seront organisées à l'automne pour faire un retour d'expérience avec les Larmoris, revoir le plan vélo, réajuster certaines voies, évaluer ce qui fonctionne, ce qui ne marche pas...

Nous demandons aux Larmoris de jouer le jeu sans opposition de principe ; qu'ils soient assurés que notre seul objectif est d'œuvrer dans l'intérêt général qui doit toujours l'emporter sur les intérêts particuliers. Circuler plus souvent à pied ou en vélo quand les conditions s'y prêtent est un vrai changement mais ce n'est pas non plus une révolution...

Vélo, skate, trottinette : les bonnes pratiques

Écologique et économique, le vélo a le vent en poupe, de même que les trottinettes, rollers et skateboards prisés par les plus jeunes. Afin que chacun se déplace en sécurité dans la ville, rappelons les bonnes pratiques.

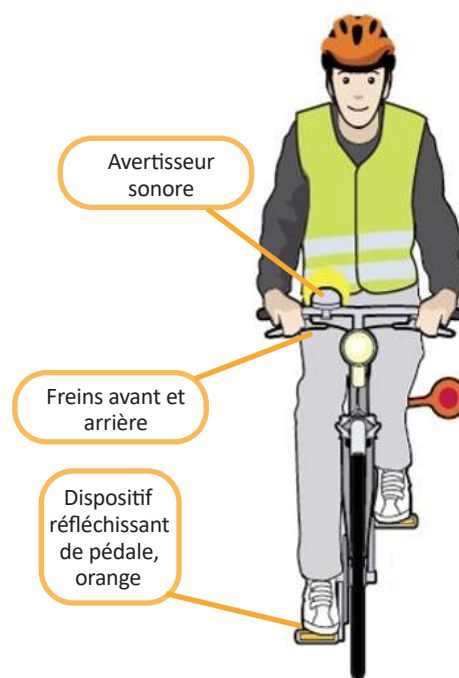
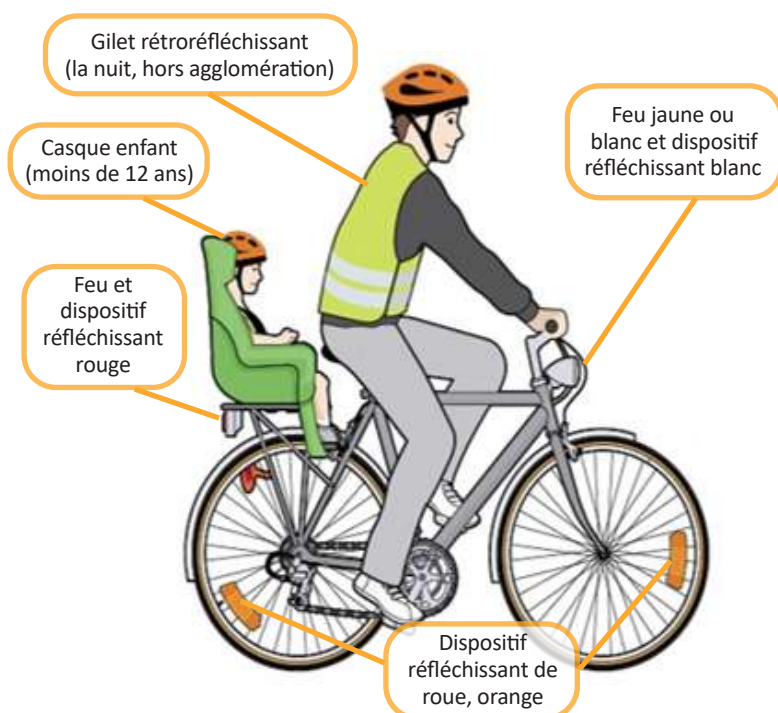


Attention

Quel que soit votre mode de déplacement, il est interdit de circuler avec un téléphone dans la main ou avec tout autre dispositif émettant du son (oreillettes, casques de musique,...).

1 À vélo

En ville, lorsque vous vous déplacez aux côtés des véhicules motorisés, il est important de disposer d'un vélo en bon état et de vous rendre visible en toutes circonstances afin de réduire les risques d'accident.



2 En trottinette, roller, skateboard

Les trottinettes, rollers, skateboards, sont considérés comme des piétons. Ils doivent donc circuler sur les trottoirs à la vitesse du pas, emprunter les passages piétons et respecter les feux tricolores.

3 Les nouveaux engins motorisés

- Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards, tous les nouveaux engins véhicules électriques (EDPM : Engins de Déplacement Personnels Motorisés) sont soumis à une réglementation en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2020.
- Ces engins peuvent rouler en ville, sur les voies dont la vitesse maximale est 50 km/h ainsi que les pistes cyclables.
- Les EDPM doivent être équipés de feux de position avant et arrière, de dispositifs réfléchissants, d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.

Rappel :

- Il est interdit de circuler sur les trottoirs sauf en tenant l'EDPM à la main.
- La conduite d'un EDPM est interdite aux personnes de moins de 12 ans.
- Il est interdit d'être plusieurs sur l'engin.
- Les engins doivent être bridés à 25 km/h.

Circuler en sécurité



AIRE PIÉTONNE

C'est une section de voirie qui facilite en priorité les déplacements à pied, puis l'usage du vélo à faible vitesse (6 km/h) ; la présence des véhicules motorisés devant rester très exceptionnelle.

PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE

Chaussée à double sens exclusivement réservée aux cycles à 2 ou 3 roues, et interdite aux cyclomoteurs.

ZONE DE RENCONTRE

Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les vélos et les véhicules motorisés. La vitesse de circulation est limitée à 20 km/h. Cette zone est à double sens cyclable, sauf contrainte particulière.



Un arsenal de mesures pour la saison estivale



Patrice Valton, Nathalie Blanquer, Patricia Jaffré, Jérôme Hello

Larmor-Plage change de visage en saison estivale : la population triple quasiment au cœur de l'été pour atteindre les 30 000 personnes*, et parfois beaucoup plus notamment les jours de grand beau temps. La municipalité a donc décidé de déployer de nouveaux dispositifs pour assurer la sécurité et la tranquillité publique à partir du 1^{er} juin et durant toute la période estivale.

Renforcement des rondes de police

La municipalité va porter l'effectif de la police municipale à sept agents durant l'été, avec l'arrivée notamment de deux saisonniers ASVP à partir du 1^{er} juin. Ces renforts permettront d'élargir l'amplitude horaire des patrouilles et renforcer les liens de proximité entre les Larmoréens et leur police. La police municipale sera sur le terrain 7 jours sur 7 jusqu'à 22h.

Pour faire face aux incivilités croissantes qui risquent de se multiplier avec le déconfinement mais aussi pour répondre aux nécessités particulières de la période estivale, la municipalité fait aussi l'expérimentation de faire appel à un prestataire privé de sécurité qui prendra la relève de la police municipale à 21h ; c'est ainsi que deux vigiles, dont un maître-chien, effectueront des rondes nocturnes sur le trait côtier du port de Kernével à Locqueltas de 22h à 4h du matin. En raison du maintien du couvre-feu à 23h sur le mois de juin, cette expérimentation se déroulera du 1^{er} au 18 juillet 2021. Elle pourra être reconduite en cas de besoin.

Réouverture du poste de police à Port-Maria

Comme l'année passée, la municipalité réouvre pour la saison estivale le poste de police à l'entrée de la promenade de Port-Maria. Ce poste de police au plus près des Larmoréens et des plages a également pour objectif de renforcer la visibilité des forces de police pour la tranquillité de tous. Une permanence sera assurée du lundi au vendredi par Nathalie Blanquer, agent municipal détaché, pour accueillir le public.

• Permanences du poste de police à Port-Maria du 1^{er} juin au 31 août

Du lundi au vendredi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h

• Pour joindre la police municipale du 1^{er} juin au 8 août (7j/7)

Du lundi au vendredi de 9h à 22h

Le samedi et le dimanche de 14h à 22h

• À partir du 9 août : du lundi au vendredi de 9h à 18h

• À partir du 1^{er} septembre, le poste de police rouvrira avenue Général de Gaulle

• Contact : 02 97 65 45 53 – police@larmor-plage.com

*Source : Orange flux vision



Patricia Jaffré

1^{ère} adjointe aux affaires générales, sécurité et participation citoyenne

Une coopération renforcée entre les polices municipales de Lorient et de Larmor-Plage

Depuis plusieurs années, la quiétude des Larmoréens et des touristes au moment de la saison estivale se trouve mise à mal. Les soirées estivales plus longues et la fin de cours des étudiants engendrent des flux plus importants entre 15h et 22h, et surtout plus d'incivilités. Durant cette période qualifiée de « plus tendue » par la police municipale, une présence policière plus accrue sur le terrain est plus que jamais nécessaire.

La police municipale a constaté que les besoins de la ville de Larmor-Plage sont par nature « météo-dépendants » (« Il fait beau, il y a du monde, il pleut, il n'y a personne ! »).

Le maire de Larmor-Plage, Patrice Valton, et le maire de Lorient, Fabrice Loher accompagnés respectivement de leurs adjoints en charge de la sécurité, Patricia Jaffré pour Larmor et Guy Gazan pour Lorient, se sont rencontrés le 16 juin afin de mettre en place une mutualisation entre les deux polices. Cette coopération a pour objectif de renforcer les liens entre les deux polices et d'assurer au mieux la sécurité des Larmoréens notamment au moment de la saison estivale avec le renfort de la police lorientaise.

Cette mutualisation devrait être actée courant octobre et elle prendra effet dès la signature d'une convention entre les deux communes.



Patricia Jaffré, Patrice Valton, Fabrice Loher, Guy Gazan, le 16 juin 2021

Décryptage du budget 2021

L'année 2020 a été marquée par la gestion de la crise sanitaire Covid-19. Durant cette période, les collectivités territoriales auront été au cœur du maintien des services publics essentiels et de la relation avec les habitants, notamment les plus fragilisés.

La gestion de la crise a engendré des dépenses et des recettes de fonctionnement à caractère exceptionnel avec une perte significative de recettes liées à la fermeture du Kasino de la ville, d'environ 500 000 € par rapport à l'année 2019.

Malgré ce contexte compliqué, la ville conforte sa capacité d'autofinancement qui s'élève en 2020 à plus de 2 millions d'euros. Pour la quatrième année consécutive, aucun emprunt n'a été contracté et les investissements se sont autofinancés en totalité.

Budget 2021

Le budget 2021 a été voté en conseil municipal le 31 mars dernier. Il s'articule autour de trois grands axes : la maîtrise des dépenses de fonctionnement de la collectivité, le maintien des taux d'imposition communaux et une priorité donnée aux services à la population, avec notamment l'ouverture de dix nouvelles places au multi-accueil des Moussaillons en septembre 2021.

« Le budget 2021 a été construit sur le principe d'une année dite « normale ». Cependant, l'évolution du contexte sanitaire pourrait perturber ces hypothèses. La prudence reste de mise notamment sur les recettes liées à la réouverture du Kasino de Larmor-Plage » explique Philippe Jolivet, adjoint en charge des finances et du développement économique. De plus, la municipalité a fait le choix de la non-augmentation de la pression fiscale sur les Larmoriciens, contrairement à d'autres collectivités qui ont dû augmenter leur taux en raison de la crise sanitaire.

Limiter les dépenses de fonctionnement

La volonté politique de la municipalité est de maîtriser les dépenses de fonctionnement. Toutefois, les effets de la crise sanitaire vont très probablement se poursuivre sur une grande partie de l'année 2021. La gestion de la crise a nécessairement impacté les dépenses et les recettes de fonctionnement, avec une perte notoire de recettes liée à la fermeture du Kasino de la ville.

Ainsi, les inscriptions budgétaires 2021 se sont appuyées sur des postulats « optimistes » notamment avec la reprise de la saison estivale et la tenue effective des animations programmées, mais aussi « prudents » en prenant en compte la réouverture du Kasino.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à plus de 11 millions d'euros.

Une priorité donnée aux services à la population

Une ville qui grandit est une ville qui pense à demain, aux générations futures qui s'installent en nombre depuis la crise sanitaire et le développement du télétravail. C'est pourquoi le programme d'investissements pour 2021 est ambitieux malgré un contexte sanitaire qui reste incertain.

Un programme d'investissement ambitieux

Pour un montant de plus de 6 millions d'euros, il permettra :

- d'engager le contrat d'attractivité touristique avec la requalification du linéaire côtier notamment ;
- de poursuivre la modernisation du patrimoine bâti (travaux de voirie, bâtiment des services techniques, éclairage public, équipements sportifs) selon le programme d'accessibilité défini par la municipalité ;
- d'assurer un développement urbain raisonné ;
- d'agir en faveur du développement durable (plan-vélo, promenades...) ;
- d'ouvrir dix nouvelles places supplémentaires au multi-accueil des Moussaillons.

Le multi-accueil

L'extension du multi-accueil représente un engagement fort de la municipalité qui va embaucher trois nouvelles personnes. Si la masse salariale augmente de 110 000 € par an (sur une année pleine), elle est cependant en partie financée à 95% par les paiements de prestation des familles et des financements de la Caisse d'allocations familiales (CAF).

Le plan vélo

Le plan-vélo est également un élément structurant du budget 2021 : 500 000 € sont consacrés pour le développement des circulations douces et l'aménagement des itinéraires cyclables.

Le contrat d'attractivité touristique

Pour renforcer sa vocation touristique, la municipalité s'est engagée dans le Contrat d'attractivité touristique (CAT). Après sa signature en novembre 2019, la nouvelle équipe a demandé au conseil départemental de décaler le contrat dans la durée, soit de 2021 à 2024 afin de ne pas perdre les subventions attachées.

Ce contrat pluriannuel (2021-2024) s'élève à 6 millions d'euros. 245 000 € d'investissements sont inscrits au budget 2021 pour améliorer la signalétique, réaménager la promenade de Port-Maria, et requalifier le trait de côte de la pointe de Toulhars à Port-Maria.

Pour maintenir son offre d'hébergement en plein air, la commune a acquis de Lorient Agglomération le camping de la Fontaine en juin 2021, conformément au vote adopté à l'unanimité en conseil municipal le 4 novembre 2020.

« De nombreux investissements illustrés ci-après engagés par la municipalité ne sont qu'en phase de démarrage et auront un impact financier nettement plus fort pour les trois prochaines années » précise Philippe Jolivet. « Ce budget 2021 est au service de tous et participe au rayonnement de notre commune. L'ambition de la municipalité est bien de répondre aux exigences du quotidien des Larmoriciens en faisant de Larmor-Plage une commune à la fois plus propre, plus apaisée et respectueuse de son environnement » ajoute-t-il.

La dette de la commune continue de diminuer

En comparaison aux autres communes de même taille que Larmor-Plage, le ratio de désendettement (endettement/épargne brute) est nettement inférieur par rapport à la moyenne de la strate. L'endettement par habitant est de 707 euros par habitant, en nette diminution par rapport aux années précédentes (il était de 1200 € en 2018). La dette de la commune s'élève à 7,3 millions d'euros en 2021, autrement dit ce montant correspond à 2,12 années de marge de résultats.

« Compte tenu des investissements engagés, cette dette va augmenter dans les trois prochaines années, mais la capacité de remboursement de la commune pourra y faire face sans recours excessif à l'emprunt » précise Philippe Jolivet. « La situation saine des finances de la ville nous permet de pouvoir envisager sereinement l'avenir, et de financer les projets de la municipalité tout en veillant à l'équilibre des dépenses », conclut-il.



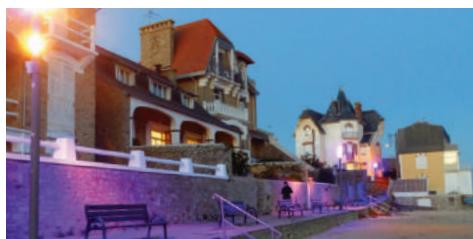
Adjoint en charge des finances et du développement économique

Philippe Jolivet

Philippe Jolivet est adjoint en charge des finances et du développement économique. Il est ancien expert-comptable, ancien président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes et vice-président de l'ordre des experts comptables de la Bretagne.

- **Contact** : pjolivet@larmor-plage.com

Les principaux investissements en images



Éclairage public : 600 000 €
Modernisation des équipements



Développement circulations douces : 500 000 €
Aménagement d'itinéraires cyclables



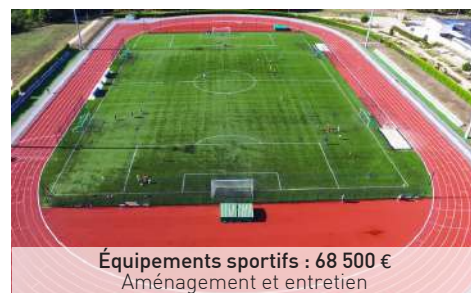
Multi-accueil « Les Moussaillons » : 20 000 €
Travaux d'aménagement



Services techniques : 500 000 €
Construction d'un bâtiment éco-responsable



Parc automobile et technique : 140 000 €
Tondeuse, broyeuse, camion,...



Équipements sportifs : 68 500 €
Aménagement et entretien



Travaux : 340 000 €
Valorisation de voirie



Enfance, jeunesse, affaires scolaires : 34 000 €
Aménagement des espaces



Acquisitions foncières
dont le camping de la Fontaine : 750 000 €



Patrimoine : 200 000 €
Église Notre-Dame • Les Coureaux - Espace culturel



Travaux à la mer : 100 000 €

Contrat d'attractivité touristique : 245 000 €

Études - Promenade de Port-Maria • Requalification du linéaire côtier de la Pointe de Toulhars au Petit-port • Signalétique





Le multi-accueil « Les Moussaillons » ouvre dix nouvelles places en septembre

La municipalité ouvre dix places supplémentaires à la rentrée prochaine, représentant une augmentation de 30% de la capacité d'accueil au sein de la commune. C'est le résultat d'un engagement politique fort pour répondre aux besoins des familles.

Évolution des besoins et arrivée de nouvelles familles

Depuis l'ouverture du multi-accueil « Les Moussaillons » en 2007, les besoins ont évolué. Les deux parents travaillent tous les deux dans la majeure partie des cas. « Ainsi, sur les 171 enfants de 0 à 3 ans recensés sur la commune en 2017, 130 d'entre eux sont issus d'une famille dont les deux parents travaillent et cherchent donc des solutions pour garder leur(s) enfant(s) », explique Frédéric Bourreau, responsable du multi-accueil. Depuis 2020, la crise sanitaire et le développement du télétravail ont également permis à de nouvelles familles avec enfants de s'installer à Larmor-Plage.

salariale de 110 000 € par an (sur une année pleine), elle est en partie financée à 95% par les paiements de prestation des familles et financements de la Caisse d'allocations familiales » explique-t-elle.

Un engagement politique fort

« Les modes d'accueil de la petite enfance contribuent à l'ancrage des familles et à la cohésion sociale sur la commune. C'est pourquoi nous avons œuvré dès notre prise de fonction à trouver des solutions pour accroître notre capacité d'accueil de jeunes enfants et répondre ainsi aux besoins des familles » affirme le maire. Ce projet d'extension du multi-accueil est une première action menée à court terme dans le cadre du projet politique de territoire en complément des offres d'accueil individuel, comme les assistantes maternelles.



Conseillère déléguée chargée de la petite enfance et du jumelage

Françoise Guyader

Françoise Guyader est conseillère déléguée en charge de la petite enfance et du jumelage. Ancienne infirmière hospitalière, elle a intégré l'équipe municipale en juillet dernier.

• Contact : fguyader@larmor-plage.com

Premier étage de la Maison de l'Enfance

Face à cette demande croissante, une réflexion a été menée au sein d'un groupe de travail « Petite enfance » sous la direction de Françoise Guyader, conseillère déléguée en charge de la petite enfance et de Frédéric Bourreau, responsable du multi-accueil. « Le premier étage de la Maison de l'enfance s'étant libéré, nous avons plaidé pour investir cet espace, déjà bien aménagé et nécessitant de faibles investissements pour les travaux, de l'ordre de 20 000 € » précise Françoise Guyader. « Si cette extension engendre une augmentation consécutive de la masse

• Multi-accueil « Les Moussaillons »
Rue de l'école du Ménez
56260 Larmor-Plage

• Contact : Frédéric Bourreau,
responsable du service
fbourreau@larmor-plage.com
02 97 84 26 38

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30

Décès de Laëtitia Bouquin

Le service de la Petite enfance a perdu un agent reconnu pour ses qualités humaines et professionnelles, d'une grande disponibilité et d'une patience exemplaire, à l'écoute des enfants, des familles et de ses collègues.

« Toute l'équipe des Moussaillons a été particulièrement ébranlée par le départ de Laëtitia, qui s'est battue jusqu'au bout contre la maladie avec courage, discrétion et volonté. Toujours à nos petits soins, elle avait à cœur de proposer des plats sucrés ou salés très régulièrement ».

« Très proche des enfants, elle leur apportait attention, douceur et écoute. Elle aimait leur raconter des histoires et partager avec eux des ateliers créatifs (collage, dessins, pâtes à modeler) ».

Jusqu'à ses derniers jours, Laëtitia aimait et voulait garder un contact avec les enfants : elle avait préparé à cet effet de nombreuses décorations pour le multi-accueil ».

L'équipe du multi-accueil « Les Moussaillons » présente au nom du conseil municipal de Larmor-Plage ses condoléances les plus sincères à ses parents, son frère et tous ses proches.



Quoi de neuf du côté de l'enfance-jeunesse ?

Un nouveau local, une nouvelle identité

Avec la construction de la nouvelle école maternelle et son espace de restauration attenant, l'ancienne cantine du Ménez s'est imposée comme une évidence pour accueillir l'espace enfance, jeunesse et affaires scolaires. Un emplacement, idéalement situé sur le plateau du Ménez, référencé comme l'espace dédié à l'enfance, avec ses écoles et sa crèche.

Ce bâtiment regroupe sur 320 m², les bureaux de l'équipe animation, les salles d'activités, des sanitaires et une entrée bien visible et identifiable depuis l'extérieur. L'agencement attribue un espace à chaque tranche d'âge, afin d'être plus en phase avec les besoins et les attentes du groupe.

Cet aménagement permet aux familles d'être reçues dans un hall accueillant et chaleureux. À la rentrée prochaine, l'accueil périscolaire et extrascolaire se feront au même endroit.

Au-delà de son appellation en lien avec sa fonction, la municipalité souhaite créer une véritable identité à cet espace en lui trouvant un nom plus personnalisé. La commission doit se réunir prochainement pour valider ce choix final.

Un conseil municipal pour les jeunes à la rentrée

La municipalité en lien avec le service enfance, jeunesse et affaires scolaires a monté un groupe de travail pour la mise en place d'un « conseil municipal des jeunes » [CMJ].

L'objectif est d'éveiller les jeunes à la citoyenneté et la démocratie participative.

Les enfants du cycle 3 (CM1, CM2 et 6^{ème}) résidant à Larmor-Plage sont concernés.

Ce projet sera mené en 3 phases à partir de la rentrée :

- Septembre / octobre : phase d'information et de sensibilisation
- Novembre / décembre : phase électorale et installation du dispositif
- Janvier 2022 : lancement des projets

• Service enfance, jeunesse et affaires scolaires

- **Contact :** Guillaume Duclos, responsable du service enfance-jeunesse@larmor-plage.com 06 67 90 18 68



Adjointe à l'enfance, jeunesse et affaires scolaires

Marie-Hélène Robic

Ancienne enseignante de français au collège lorientais de St Louis pendant plus de 20 ans, Marie-Hélène Robic s'est engagée de très près dans la campagne municipale de Patrice Valton et a intégré l'équipe municipale en juillet dernier.

- **Contact :** mhrobic@larmor-plage.com

Arrivée d'Amélie

Arrivée en décembre dernier, Amélie, 28 ans, est adjointe de Guillaume Duclos et responsable de l'ALSH pour les 6/11 ans.

Amélie a travaillé pour différentes communes et associations autour de Vannes et Auray. Elle a commencé l'animation à l'âge de 16 ans, après avoir passé son BAFA, puis plus tard son BPJEPS Loisirs Tout Public afin de pouvoir assurer des directions d'accueil de loisirs.



Amélie Trécant

Départ de Julie

Julie Grigoletto a travaillé 10 ans pour la ville de Larmor-Plage. Elle a démarré en tant qu'animatrice auprès des enfants dans les accueils de loisirs.

En 2019, elle participe activement à la relance de la Maison des Jeunes en tant qu'animatrice coordinatrice jeunesse.



Julie Grigoletto

Arrivée de Carl

Carl Rouxel a 20 ans et arrive en renfort à la maison des jeunes en tant qu'animateur !

Titulaire du BAFA, il a ensuite obtenu son BPJEPS, puis a travaillé dans l'animation à Nantes et Vannes.

Motivé, Carl proposera différentes activités et plusieurs stages pour passer un été dynamique avec les jeunes !



Carl Rouxel

École du Ménez

Enquête sur la biodiversité

En avril, les élèves de la classe de CE1 ont été sensibilisés à la protection de l'environnement et de la biodiversité par les animatrices de l'association des « Petits Débrouillards ».

Par groupe, ils ont effectué une collecte, une observation, un classement et un comptage des insectes et autres petites bêtes que l'on trouve dans le sol du bois situé derrière l'école.

Les résultats de leur enquête ont été transmis à des chercheurs de l'INRAE spécialisés dans l'étude de la biodiversité.



Initiation golf

Cette année, durant les mois d'avril et mai, les élèves de CM2 ont pu bénéficier d'une initiation au golf, grâce à l'intervention régulière d'un animateur scolaire spécialisé.

Les quatre premières séances se sont déroulées sur le terrain synthétique proche de l'école. Il s'agissait d'une première approche grâce à du matériel adapté aux enfants, dans le but de se familiariser avec ce sport et aux règles de comportement inhérentes à ce jeu.

Lors de leur dernière séance, les enfants ont pu découvrir le golf de Plœmeur sous un grand soleil. De nombreux parents ont accompagné le groupe d'élèves. Toutes les conditions étaient réunies pour profiter pleinement de cette activité (les conditions sanitaires ne nous avaient en effet pas permis de sortir si souvent cette année).



Grandes sensations en kayak

Les élèves de CM1/CM2 ont eu la chance de pouvoir faire du kayak à la base nautique d'Inzinac-Lochrist pour cinq séances entre le 8 mars et le 31 mai.

Après la découverte et un apprentissage de l'activité, place aux grandes sensations dans le parc d'eaux vives ! Les enfants ont beaucoup apprécié ces séances avec une météo toujours clémente.

La pratique de cette activité sportive en plein air et en dehors de l'école leur a fait le plus grand bien en ces temps compliqués. La dernière séance du 31 mai a été consacrée au défi scolaire, organisé en remplacement des 24h Kayak.

Les kilomètres parcourus par chaque élève de la classe viendront s'ajouter au total des kilomètres parcourus par toutes les écoles qui ont fréquenté la base nautique d'Inzinac-Lochrist cette année. L'objectif est d'atteindre les 2024 kilomètres tous ensemble, pour PARIS 2024.



Aux urnes, élèves larmorien !

Cette année encore, tous les enfants de l'école voteront pour élire l'album qui remportera le prix des « Incorruptibles ».

Mais à quoi sert ce trophée ? Il s'agit d'un prix littéraire qui permet aux enfants de récompenser leur album préféré. La sélection d'albums est d'ailleurs achetée et offerte à l'école par l'Amicale Laique, en lien avec l'association des parents EOLE.

L'objectif de ce prix est de susciter chez les jeunes le désir et le plaisir de la lecture.

Mais comment ? En travaillant en classe pendant quelques mois sur une sélection d'albums, répartis par niveau scolaire. Les élèves se forment une opinion à propos de chaque livre, en débattent en classe, puis élisent leur album préféré.

C'est alors l'occasion pour les classes de découvrir le fonctionnement d'une vraie élection. En effet, la mairie met à la disposition de l'école une véritable urne de vote ainsi qu'un isoloir. Les élèves, munis de leur carte d'électeur et de bulletins de vote font leur « devoir de citoyen » !

École Notre-Dame de Larmor

Séances de poney en CE1

Les élèves des classes de CE1 ont participé à 3 séances de poney, les 11, 18 et 25 mai. Notre première grande sortie de cette année !

Les enfants ont découvert le centre équestre de « Lann Er Roch » à Plœmeur. Ils se sont familiarisés avec l'environnement en visitant les différents endroits du centre. Puis, ils ont fait connaissance avec les poneys qui portent chacun un prénom.

Les enfants ont ainsi appris à s'occuper du poney : le panser à l'aide de trois brosses différentes et connaître son alimentation en réalisant un herbier.

Sur le poney, ils ont appris à aller au pas, à le diriger sur un tracé simple, à tenir les rênes à la bonne longueur et à maintenir le pas. Lors de la dernière séance, ils ont participé à une balade dans la nature, aux alentours du centre : c'était la grande aventure !

Classe de CE2-CM1

Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, la classe de CE2-CM1 a participé durant l'année scolaire au projet « S'eau'S Blavet » proposé par Lorient Agglomération. Plusieurs actions ont eu lieu, avec l'intervention de Sylvia Boudard de l'association Phrygane et Violaine Hägi de l'association Eaux et Rivières de Bretagne.

La première avait pour thème « les traces et indices de la faune des zones humides ».

En effet, on n'a pas toujours la chance de voir les animaux au bord des ruisseaux ou des rivières : ils se cachent. Certains dorment le jour. Pourtant, on peut trouver des indices de leur présence : des empreintes de pattes, des mues, des plumes...

À la suite de cette séance, les élèves ont mené une enquête pour répertorier quelques mammifères et oiseaux présents à Larmor-Plage.

Pendant quelques heures, les élèves ont endossé le rôle de « petits chasseurs » de bestioles, de « petits pêcheurs » et de « petits scientifiques » qui étudient la macrofaune. Ils ont ainsi découvert différents insectes, mollusques, crustacés tels les cloportes, arachnides et mille-pattes. Les élèves ont aussi cherché des indices de présence d'animaux lors de leurs balades en famille !

Pour conclure ce travail, un livret a été réalisé : chaque élève a présenté à sa famille le projet mené durant cette année scolaire et sensibilisé ainsi son entourage à la protection de notre environnement.

Les séances de voile

Les classes de CM1 et CM2 ont fait un stage de voile à Kerguelen trois journées entières. Sous le soleil radieux du mois d'avril, et une mer parfois agitée, les élèves ont pu apprendre les rudiments de la navigation grâce aux précieux conseils des moniteurs.

Voici ce que nous dit Amy de ces séances :

« J'ai beaucoup aimé faire de la voile. Quand nous arrivions, nous préparions les bateaux. Avec ma co-équipière, on ne s'y connaissait pas beaucoup dans ce domaine mais nous avons appris : préparer le bateau, mettre la dérive, le mât, naviguer, tenir la voile, diriger le bateau. Notre monitrice était très gentille. Nous pique-niquions et après cela, nous retournions en mer naviguer, faire des jeux... C'était de très bonnes journées ». Amy



Enregistrement de « Vois sur ton chemin » par les élèves de La Clarté

Chanter est une chose naturelle notamment pour les enfants, chanter à deux voix demande un apprentissage. En concertation avec Laurent Morellec, notre professeur intervenant de musique, les enseignants et avec la complicité des enfants, nous vous proposons ce petit clip sur la chanson « Vois sur ton chemin » du film « Les choristes ». Tout est fait « maison » de l'enregistrement des voix, en passant par la prise de vue jusqu'au montage.



<https://youtu.be/Z6rPUpnbPq8>

Voici quelques réactions des enfants après les enregistrements : « C'était dur d'apprendre la deuxième voix au début et de mettre en place l'autre voix mais, au final, on s'est bien débrouillés ; ça rendait bien ».

« J'ai bien aimé la vidéo, elle est plaisante, ce sera un beau souvenir de l'année ».

« Mon frère a vu et écouté la vidéo, il croyait que c'était Les choristes qui chantaient. Il ne me croyait pas quand je lui ai dit que c'était les élèves de La Clarté ».

874 €

c'est la somme récoltée pour l'action Tirelire menée auprès des élèves de l'école. L'intégralité de cette somme sera reversée à l'association « Bayanihan Espoirs Philippines » qui accompagne des actions de soutien aux enfants de l'île de Cebu aux Philippines.





Larmor-Plage récompensée pour son engagement dans la transition écologique

Soucieuse de son impact environnemental, la ville de Larmor-Plage est engagée depuis plus de deux ans dans la labellisation *Cit'ergie* avec pour objectif d'optimiser sa politique de développement durable et devenir un territoire à énergie positive d'ici 2030.

Le 14 janvier 2021, après l'obtention de son premier label *Cap Cit'ergie*, Larmor-Plage a été récompensée de tous ses efforts menés dans la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse. La ville a privilégié six domaines d'action pour les quatre prochaines années dans sa démarche de transition écologique. Elle entend ainsi renforcer :

- la mobilité douce (déjà bien engagée avec le plan vélo),
- l'organisation interne (notamment par l'utilisation des réseaux numériques),
- le patrimoine de la collectivité,
- l'approvisionnement énergie-eau-assainissement,
- la communication et les partenariats,
- la planification territoriale.

Une politique énergétique diversifiée

Depuis 2019, la ville de Larmor-Plage gère de façon optimale les consommations d'eau, d'électricité et de chaleur de son patrimoine bâti, notamment avec la construction du nouveau bâtiment des services techniques, bâtiment performant à basse consommation énergétique. Elle a également converti son éclairage public en Led sur 20% de la commune pour fin 2021, réalisant ainsi une économie de 16%. La municipalité s'est également dotée d'une flotte de cinq véhicules électriques et de six vélos électriques pour ses agents. Dans le cadre du plan vélo, elle s'engage à aménager plus de 12 km de pistes cyclables sur dix ans.

Un projet collectif

L'obtention du label *Cit'ergie* est le fruit d'un investissement conséquent des services municipaux et des élus. Ce travail est mené conjointement par Frédéric Vuaroqueaux, directeur des services techniques, Emmanuel Riteau, chargé de mission développement durable, et par Bruno du Chouchet, conseiller délégué en charge développement durable. « Il faut maintenant sensibiliser le second cercle, la population larmorienne à ce vaste défi énergétique pour que chacun en devienne acteur » précise Bruno du Chouchet.



Conseiller délégué en charge du développement durable et du tourisme

Bruno Du Chouchet

Inspecteur des finances à la retraite, Bruno Du Chouchet est conseiller délégué en charge du développement durable et du tourisme.

• **Contact :** bduchouchet@larmor-plage.com

• Emmanuel Riteau

Chargé de mission développement durable et assistant de prévention

Contact : eriteau@larmor-plage.com

Qu'est-ce que le programme *Cit'ergie* ?



Décerné par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), le label *Cit'ergie* récompense les collectivités pour leurs politiques globales de maîtrise de l'énergie et de lutte contre le changement climatique.

Il existe trois niveaux d'engagement :

- Le label *Gold Cit'ergie* pour les collectivités les plus avancées
- Le label *Cit'ergie* pour les collectivités qui dépassent 50% de réalisation de leur potentiel
- Le label *Cap Cit'ergie* certifiant que les collectivités sont entrées dans la démarche *Cit'ergie* mais n'ont pas encore atteint les 50% de leur potentiel. C'est le cas de Larmor-Plage qui a atteint 41,2% de réalisation.

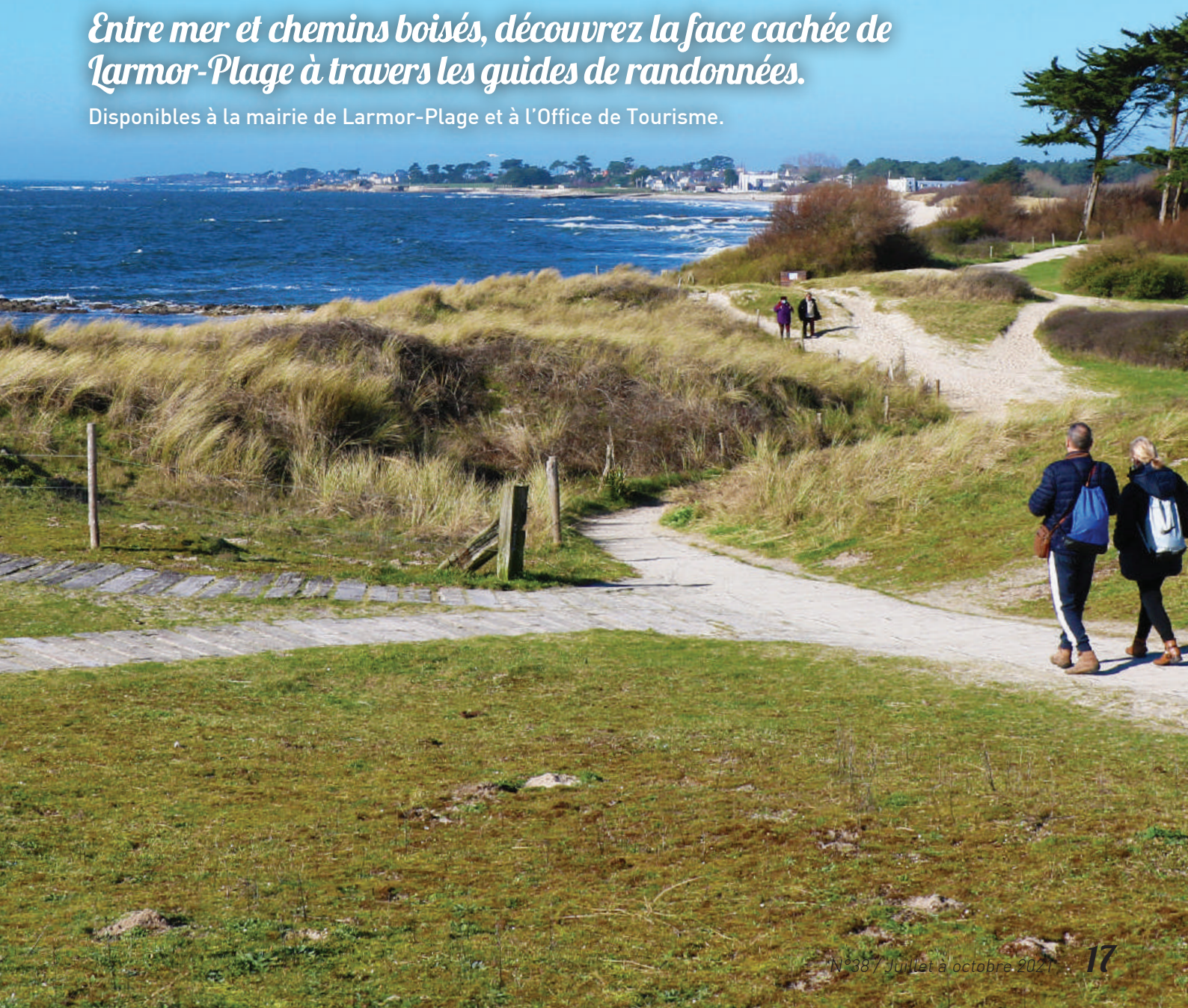
Pour plus d'informations : citergie.ademe.fr/



Suivez le guide...

Entre mer et chemins boisés, découvrez la face cachée de Larmor-Plage à travers les guides de randonnées.

Disponibles à la mairie de Larmor-Plage et à l'Office de Tourisme.





Les cabines et tentes de plage, vers 1930.

La plage de Port-Maria, l'attractivité touristique de Larmor-Plage dès les années 30

Avec son littoral riche et varié et ses plages de sable fin, Larmor-Plage a attiré les premiers touristes au début des années 30. L'aménagement de la station balnéaire transforme le paysage côtier et entraîne la construction de nouvelles infrastructures comme les hôtels et restaurants.

À la suite de l'instauration des congés payés en 1936, Larmor-Plage devient une destination très prisée d'une clientèle locale demeurant essentiellement à Lorient mais aussi de touristes parisiens. Port-Maria devient plage de prédilection des baignés, bordée de la très attrayante « promenade des touristes ».

Canoë, baignade, jeux de plage, les activités de loisirs de bord de mer s'y développent.

Port du costume de bain réglementé

La mode des bains de mer s'implante sur l'ensemble du littoral. Les baigneurs sont de plus en plus nombreux. Un arrêté municipal est pris en 1925 exigeant le port du maillot ou costume de bain pour tous les baigneurs sur toutes les plages de la commune. Cet arrêté est étendu deux ans plus tard « *Toute promenade en ville en costume de bain est formellement prohibée !* », puis en 1932. Encore de nos jours, cette interdiction est valable dans les hôtels, cafés, restaurants et commerces. Les cabines de plage sont alors de plus en plus appréciées pour se changer.

Dans les années 70, peut-être faisiez-vous partie de ces familles qui avaient leur emplacement habituel sur le sable ? Vous souvenez-vous du plongeoir avec le tonneau qui avait été fabriqué et installé par les services techniques de la ville ?

Glacier « Au bon goût ».
Les glaces de la famille Gomez font le bonheur sur les plages de la région !



Naissance des clubs de plage

Typiquement français et indissociables des vacances au bord de mer, les clubs de plage fleurissent dans les années 50 du fait du tourisme de masse durant les Trente Glorieuses. Les clubs Mickey naissent entre les deux guerres, peu après la création du Journal de Mickey en 1934. En investissant les plages, l'éditeur français Paul Winkler cherchait à promouvoir son magazine tout en donnant à la jeunesse le goût du sport et de l'effort.

Encadré par des animateurs sportifs, le concept premier de ces clubs de plage se voulait éducatif et sanitaire, axé essentiellement sur la culture physique. Tous les matins, des cours de gymnastique avaient lieu, des étirements et des pompes qui s'articulaient autour d'une imposante structure métallique à agrès avec cordes à grimper et échelles horizontales pour se muscler.



Dans les années 60, un écusson à l'effigie de Mickey avec sa devise « droit et adroit » était cousu sur le maillot ou le t-shirt des enfants. Les panneaux d'accueil affichaient d'ailleurs « Droit et adroit, joie et santé ! ». Telles étaient les valeurs transmises, auxquelles les membres des clubs pouvaient se prévaloir.



Un grand portique rouge et blanc, avec balançoires, cordes et échelles étaient accessibles.

Le club de plage à Larmor-Plage...

1966 : M. et Mme Chapron reprennent le club de plage déjà existant. Ils obtiennent dès la première année, le patronage de « Club Mickey » et le baptisent « Club des Tritons ».

1972 : Jean-Yves Carrio, qui a été maître-nageur pendant 3 ans au côté de M. Chapron, prend le relais du club avec sa femme.

1981 : Hervé et Catherine Le Floch prennent le club en location gérance pour le racheter l'année suivante.



55 ans d'histoire, et toujours le même esprit...

Avant d'arriver au club, les enfants s'enthousiasment déjà à l'idée de découvrir le sponsor du jour. Un drapeau avec le logo de la marque est hissé avec le personnage de dessin animé emblématique que tout le monde connaît.

Des marques bien connues sont mises à l'honneur comme les céréales KELLOG'S, les pop-corn BAFF, l'apéritif PACIFIC de RICARD, les jus de fruits FRUITÉ, les pastilles VALDA, les jeux NATHAN ou encore les équipements de loisir gonflables SEVYLOR...

Un jour, une marque, un jeu, un cadeau !

Les activités étaient nombreuses et diverses : concours de châteaux de sable, courses en sac de jute, parcours sportifs, recherches de coquillages, déguisements et bien d'autres jeux. À l'issue, les enfants étaient récompensés par de magnifiques lots offerts par les marques (sacs, peluches, accessoires de plages jouets, jeux, livres, magazines, abonnement au journal de mickey...).

Richard, un fidèle du club Mickey, raconte un souvenir simple, mais inoubliable vécu au club lorsqu'il avait 10 ans. « Quand mes grands-parents sont venus me chercher à la fin de la journée, je les ai interpellés en brandissant avec fierté un ticket que j'avais gagné. Ce bon m'offrait un an d'abonnement au Journal de Mickey ! De quoi me faire patienter jusqu'aux prochaines grandes vacances ! »

Une fréquentation qui a évolué

Le club était surtout fréquenté par les petits-enfants venus passer les vacances chez leurs grands-parents. En juillet, il y avait aussi beaucoup d'enfants des commerçants de Lorient. Les membres du club étaient inscrits pour un mois entier.

Des liens forts se tissaient entre les copains venus passer les vacances et les Larmorien(ne)s qui se retrouvaient d'une année sur l'autre. Des relations amicales se construisaient aussi entre les animateurs et les familles.

Aujourd'hui, quelques habitués sont toujours au rendez-vous et depuis trois générations ! Et certains viennent ponctuellement pour une ou deux heures.

Cela fait plus d'un demi-siècle que le club est toujours au rendez-vous pour accueillir en moyenne une centaine d'enfants par jour de 2 à 12 ans !

Depuis 40 ans, Hervé et Catherine continuent d'accueillir chaleureusement les familles dans leur petit paradis plein de vie et ouvrent leurs portes à de nouvelles générations toujours aussi avides de jeux, de rire et d'aventure !

Bonne saison et encore longue vie au club des Tritons !



Promotion pour la sortie de la nouvelle boisson PACIFIC du groupe Pernot Ricard dans les années 80.

Dans la fraîche eau de mer dès 8h30 le matin ou dans la piscine du club, depuis ses débuts, des cours de natation sont proposés. Les parents s'émerveillent devant les progrès de leur(s) enfant(s) !



Combien d'enfants ont appris à nager au Club des Tritons ?



Cap sur l'aventure !



Une histoire, une anecdote, une photo à partager sur l'histoire de Larmor-Plage ?

Contactez le service communication : communication@larmor-plage.com ou au 02 97 65 55 47



Patrice Valton et Cécile Matthéos ont réuni le 4 juin les restaurateurs et cafetiers sur la plage de Port-Maria

Soutien aux cafetiers et restaurateurs

Après plusieurs mois de fermeture, les terrasses de cafés et de restaurants, si appréciées des Larmorien et des visiteurs, ont pu enfin ouvrir le 19 mai.

Dans la même dynamique de soutien aux commerçants voulue par la municipalité, Patrice Valton a autorisé les bars-restaurants à étendre leurs terrasses sur l'espace public. « La volonté de la commune est de participer à la relance de nos restaurateurs » explique Cécile Matthéos, conseillère déléguée en charge des commerces et des entreprises.

Sur la plage de Port-Maria, chaque bar-restaurant a reçu l'autorisation de pouvoir disposer des tables supplémentaires sur la plage ou devant son commerce jusqu'au 30 juin. Il en est de même au centre-bourg et à Kernével. « Nous sommes prêts, sous réserve de l'accord de l'État, à poursuivre tout l'été pour aider ces professionnels particulièrement touchés par la crise sanitaire » précise le maire.



Paroles d'entrepreneurs du Morbihan... et de Larmor-Plage !

Pour vos lectures de cet été, nous vous conseillons de vous plonger dans les histoires des entrepreneurs du Morbihan. Publié par Groix Editions, cet ouvrage *Paroles d'entrepreneurs du Morbihan* recueille les témoignages vivants d'entrepreneurs morbihannais, et larmorien de surcroît !

On pourra lire ainsi l'histoire fascinante de Jean-Pierre Kelbert, créateur et fondateur de l'entreprise larmorienne JPK Composites installée dans la zone de Kerhoas, aujourd'hui mondialement reconnue dans l'univers de la construction des bateaux de plaisance. Les voiliers JPK sont réputés rapides et marins ; ils gagnent les courses mais ils sont aussi fonctionnels et esthétiques.

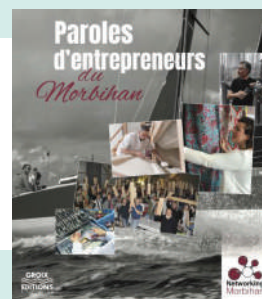
Une autre histoire passionnante, celle des laboratoires Le Stum et de ses dirigeants, les deux frères Raymond et Michel Le Stum, qui, après plusieurs créations d'entreprises dans le domaine médical, installent en 1997 leur laboratoire à Larmor-Plage dans un ancien bâtiment de la marine nationale.

Autre témoignage : celui de deux nouveaux Larmorien, Sylvain Flet et Jérôme Permingeat, installés depuis plus de trois ans à Larmor-Plage, qui ont repris en 2018 la bonneterie Le Minor à Guidel pour perpétuer un savoir-faire de qualité « Fabriqué en France ».

Chaque histoire est singulière, avec la particularité pour ces entrepreneurs d'avoir tous en commun la passion de la création, de l'excellence et de la transmission.

Ce livre a été réalisé par le réseau d'entrepreneurs, « Networking Morbihan », bénévolement, dans l'objectif de démystifier l'entrepreneuriat et mettre en valeur les talents de notre territoire !

Ouvrage disponible à la Maison de la presse à Larmor-Plage, dans les librairies « Aux vents des mots » à Lorient, « Sillages » à Ploemeur, mais aussi sur le site internet de la maison d'éditions : www.groix-editions.com





➤ De gauche à droite
Charlène, Ilona, Maxime, Gilles

Ó ty Breizh

Maxime Guillemoy, accompagné de sa femme Charlène, ont quitté Paris pour se lancer dans la restauration rapide et ouvrir Ó Ty Breizh à Port-Maria. Ils partagent cette affaire avec Fabien, frère de Maxime, qui gère aussi une pizzeria à Lanester et un bar à Lorient.

À emporter et en livraison, un large choix compose la carte : pizzas, burgers, paninis, sandwichs. Les produits sont frais et cuisinés sur place. La pâte à pizza est faite « maison ».

Les entrepreneurs très investis ont souhaité un lieu design, à l'accueil jeune et énergique. L'objectif était de dynamiser la ville de Larmor-Plage en proposant un service de livraison jusqu'à 23h. La vente à emporter de burger est une nouveauté pour la ville.

Ouvert à l'année, le restaurant emploie sept personnes : Gilles et Ilona en cuisine, John le pizzaiolo, 3 livreurs et des postes sont à pourvoir pour du renfort. Avis aux intéressés...*

• Ó TY BREIZH

1 promenade de Port-Maria

09 73 54 04 11 ou 07 79 99 44 88

Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 14h30 et de 18h à 22h30, et jusqu'à 23h le vendredi et samedi.



Galet & Co

Galet & Co, c'est l'histoire de deux frères qui revisitent la crêperie ! De formation hôtelière pour Antoine, 28 ans, et d'une formation de crêpier pour Clément, 23 ans, les jeunes hommes lancent les galettes et crêpes servies en cornet : un concept conçu et pensé pour déguster sur place ou à emporter.

L'idée est de conserver le goût du produit traditionnel breton, en changeant le format pour donner une approche moderne et dynamique. Aussi, le client choisit les ingrédients, pour la plupart locaux, qui composeront sa galette : farine, jambon, cidre, saucisse, emmental, œufs, lait proviennent de producteurs bretons.

Et c'est à Larmor-Plage, dans les murs de l'ancienne crêperie « La Rose des Sables », place Notre-Dame, qu'ils ont choisi de s'installer. Un emplacement au cœur de la ville à deux pas de la plage qui permet d'aller déguster son repas au bord de la mer.

Coup de jeune pour cette crêperie qui s'adapte aux goûts du consommateur avec des formules toutes prêtes ou à composer !*

➤ Clément et Antoine Bondy

• GALET & CO

11, place Notre-Dame

02 97 84 23 74

Ouvert du mardi au vendredi de 12h à 14h et de 19h à 21h. Fermé le mardi soir.
Samedi de 12h à 14h30 et de 19h à 21h et le dimanche 12h à 14h30.

* Ó Ty Breizh et Galet & Co recrutent, n'hésitez pas à les contacter pour en savoir plus !

Larmor-Plage notre trait d'Union

Depuis le début de cette mandature, nous nous sommes impliqués avec un sincère esprit constructif dans les commissions proposées par la majorité mais nous saurons aussi faire preuve d'un regard critique face aux projets de la nouvelle équipe.

Nous nous réjouissons des avancements du projet très attendu d'un foyer pour personnes âgées dépendantes à Kerhoas, de la signature du permis de construire de la future Thalassothérapie à Kerguelen qui valide nos études et analyses antérieures et de la révision du PLU qui reprend dans ses grandes lignes les directions que nous avons initiées.

Si nous devons reconnaître aux élus de cette nouvelle majorité, qui pour beaucoup découvrent la chose publique, le droit à un temps d'appropriation, nous

nous inquiétons des retards pris sur des projets annoncés et qui pourraient s'avérer réhabilités. Le temps restant du mandat peut se révéler bien court au regard des attentes de la population et des associations.

Quid de la poursuite du programme Climat – Air – Énergie associé au label CITERGIE qui démontrait la volonté écologique et les ambitions de la ville en la matière ?

Quid du Règlement Local de Publicité qui devait voir son application dès 2020 ?

Quid des mesures de sécurité annoncées durant la campagne électorale ?..

Nous espérons que la concertation avec la population et les acteurs économiques soit réellement suivie d'effet et non pas un simple exercice de façade comme semble le montrer le mécontentement

suscité par la mise en œuvre du plan de circulation...

De grands projets sont pourtant à mener rapidement dans l'intérêt de nos concitoyens : rénovation et refonte des logements sociaux de Kerderff, réaffectation de l'ancienne école maternelle et des bâtiments et terrains afférents, finalisation du plateau du Menez avec des équipements sportifs et associatifs...

Nous voudrions croire à un projet politique de territoire digne de ce nom mais nous en attendons toujours les termes.

Les élus : B. Mélin, S. Spence, K. Gianni, F. Rubiano



Agir pour Larmor-Plage

Seul notre groupe a voté contre le nouveau Contrat d'Attractivité Touristique.

La version de la nouvelle municipalité fait passer le total des investissements de 4 à 6 Millions d'euros. Les conséquences seront un front de mer en chantier jusqu'en 2024 et des délais intenable. Des travaux majeurs sur Port Maria, Toulhars, le petit Port et le Parc de l'Océan impacteront la vie économique et la qualité de vie quotidienne des Larmorais. Les études onéreuses se succèdent...mais toujours aucune explication aux 2 millions d'euros prévus pour le Parc de l'Océan.

Un Plan vélo, oui mais...pour les expérimentations, peut mieux faire.

Dans l'intérêt général, nous avons largement contribué au groupe de travail

municipal « Plan Vélo » dans lequel nous demandions d'intégrer les plans de circulation, de stationnement et la signalétique.

Concernant l'expérimentation du Bd de Toulhars jusqu'à l'avenue Jules le Guen, nous avons exprimé des réserves lorsque nous avons découvert la brochure de présentation: l'aménagement doit y être sécurisé, prendre en compte tous les usages et mieux appréhender les sujets de largeur de la voirie, débouchés des riverains et de l'école, livraisons, activités des commerces.

Aussi avons-nous demandé un suivi de la concertation dans la transparence, avec publication des avis des Larmorais et les réponses données, l'installation de référents dans tous les quartiers, un stand

d'information sur le marché, et la présence renforcée de la police municipale.

« Tout doit se faire dans la concertation »

déclare M. Le Maire. Mais visiblement pas sur le projet d'implantation d'une antenne relais 5G de 44 mètres [équivalent 14 étages] : aucune information au grand public ni délibération au conseil municipal, mais uniquement la pose de l'affichage obligatoire sur le terrain !

Marie-France Normant, Claude Midi, Catherine Darmon

Contact : mf.normant@orange.fr ou 06 78 66 96 44

Facebook : Agir pour Larmor-Plage



Larmor Avenir

Ensemble Pour Larmor Plage, la nouvelle équipe municipale promettait la concertation, la transition énergétique, l'attractivité, la sérénité et la solidarité intergénérationnelle. Nous sommes inquiets aujourd'hui de la gestion qui a été initiée.

Une concertation réussie se fait avec tous, avant, et non après les décisions, comme c'est le cas pour le plan vélo. Elle ne s'impose pas comme pour la mise en place de l'antenne radio de Quéhello. Une vraie concertation se construit au plus proche de tous, au sein des quartiers. De plus la concertation c'est aussi respecter les élus en activité alors que des réunions de commission ont lieu en plein milieu d'après-midi.

La transition énergétique ne peut se réduire à la construction des nouveaux locaux des services techniques, ce Versailles écologique, alors que tant d'autres établissements publics de la commune sont tant énergivores. Nous attendons toujours le rapport d'étude sur la montée des eaux, et la mise en œuvre de projets d'infrastructures touristiques écologiques et durables.

La proximité de nos forces de police au service des habitants ne s'est pas améliorée. Malgré l'affichage, force est de constater que l'attractivité de notre commune s'accompagne toujours de faits de délinquance et d'incivilité.

Enfin, la solidarité intergénérationnelle n'est pas de mise : pas de conseil

municipal des jeunes, pas d'aide à l'utilisation des nouveaux outils informatiques pour nos anciens, pas de plan canicule pour cet été, pas ou peu d'attention accordée à nos associations, pas de mesures ni de plan pour le logement social,....

Avec l'aide du vaccin, espérons que la sortie de crise voit très vite le jour. Avec toujours le respect des consignes sanitaires, nous vous souhaitons un très bel été.

Jean Louis Milès pour Larmor Avenir



Couverture numérique et téléphonique

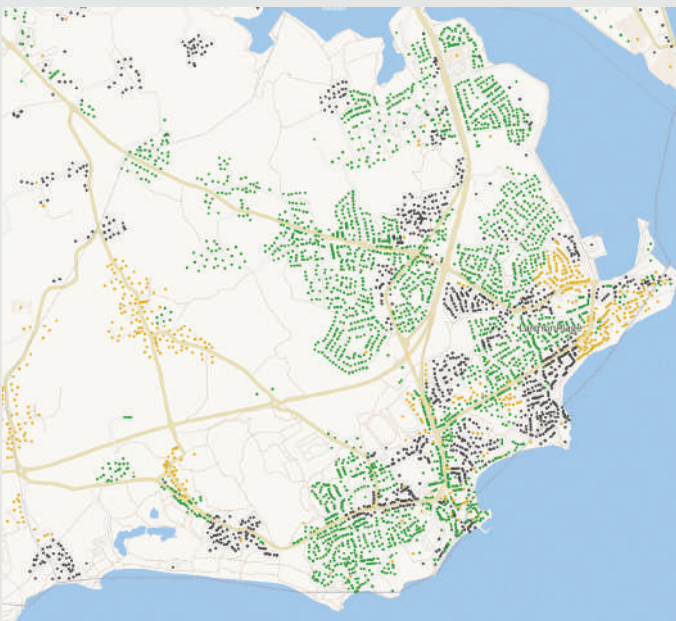
La municipalité a fait de la couverture des réseaux numérique et téléphonique sur l'ensemble du territoire communal une priorité.

« C'est un enjeu important pour l'attractivité et la compétitivité de notre commune touristique mais c'est également pour chacun d'entre nous le moyen incontournable de communiquer avec ses proches, son employeur, de rester au contact d'un monde qui évolue et qui change notre mode de vie que nous le voulions ou pas » explique Patrice Valton.

Déploiement de la fibre optique

Après des débuts difficiles, le déploiement de la fibre optique sur la commune de Larmor-Plage s'est accéléré. Les services techniques accompagnés par Sylvain Le Pors, conseiller délégué en charge du numérique, ont été très impliqués et ont tenu plusieurs réunions avec Orange et les entreprises en charge des travaux. Le groupe de travail a notamment orchestré le démontage du réseau Numéricâble de 12 km présent sur la commune pour laisser la place à celui de la fibre optique. Cette opération, qui a coûté à la ville 50 000 €, était indispensable pour poursuivre le déploiement. En parallèle, la municipalité a autorisé 26 permissions de voiries pour permettre le raccordement de 937 logements supplémentaires.

Depuis février 2021, 4 778 logements, soit plus des trois quarts des logements de la commune, sont raccordables à la fibre. L'objectif est d'atteindre pour la fin de l'année une couverture supérieure à 95%.



Au 1^{er} mai 2021, 5 137 logements étaient raccordables à la fibre, soit 80,9% de la commune. Pour atteindre l'objectif de 95%, certains logements nécessitent des travaux supplémentaires sur les réseaux électriques ou de voirie. Ils sont symbolisés en noir sur la carte.

- Déployé (raccordable)
- Programmé
- En cours de déploiement

Comment se raccorder à la fibre ?

Pour savoir si son logement est raccordable à la fibre, il faut se rendre sur le site internet mis en place par Orange : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

Il faut ensuite faire une demande auprès d'un opérateur (Free, Bouygues, Orange...) pour se raccorder.

Projet d'antenne Free à Kerfornet

L'État s'est engagé pour 2027 à couvrir 97% du territoire français pour la téléphonie mobile. Les communes sont donc tenues de favoriser ce déploiement permettant d'assurer la bonne couverture réseaux pour leurs concitoyens. L'objectif est aussi d'anticiper la couverture 5G sur Larmor-Plage.

En septembre 2020, l'opérateur Free a déposé une demande d'implantation d'une antenne sur le site de Kerfornet, tenu comme le plus approprié pour répondre au mieux à toutes les contraintes. En mars, une décision de non-opposition à la déclaration préalable de l'opérateur Free a ainsi été prise par la mairie.

« La municipalité assume ce choix dans l'intérêt général des Larmoriciens et dans le souci d'assurer à notre commune, classée station de tourisme, les moyens modernes d'une bonne communication radiotéléphonique, comme nous l'avons fait pour le déploiement de la fibre » explique Patrice Valton.

Actuellement, l'autorisation délivrée à l'opérateur fait l'objet d'un recours déposé par des riverains.

Sur la page « Questions/Réponses », dans la rubrique « Vie citoyenne » du site internet de la ville, retrouvez les explications détaillées relatives à ce projet.

Remise à niveau de l'outil informatique

L'équipement informatique communal était devenu obsolète ; son renouvellement s'imposait dans l'urgence pour éviter le risque de perte de données et d'un dysfonctionnement des services. Sylvain Le Pors a travaillé en collaboration avec les services techniques de la ville sur un programme d'investissement informatique portant d'une part sur la refonte du système de messagerie interne et, d'autre part, sur le renouvellement des infrastructures.

« Au sein de la commission informatique, notre volonté politique est de dynamiser l'affichage communal. Nous réfléchissons ainsi pour 2022-2023 à la mise en place de bornes interactives à disposition des Larmoriciens, mais également de panneaux d'affichage numérique permettant à nos concitoyens d'avoir en temps réel des informations sur la ville, les prévisions météo... » précise Sylvain Le Pors. « Dans le cadre d'une réflexion plus ambitieuse sur le stationnement de la commune, nous travaillons également sur des solutions « Smart City », comme le stationnement connecté » renchérit-il.



Conseiller délégué en charge du numérique

Sylvain Le Pors

Sylvain Le Pors est conseiller délégué en charge du numérique. Il est responsable informatique à la CCI Bretagne, et est en charge des infrastructures des deux CCI territoriales du Morbihan et des Côtes d'Armor. Après plus de 20 ans dans le secteur informatique, il travaille auprès de la municipalité pour le développement et l'amélioration des usages et services numériques sur la commune.

• **Contact** : slepors@larmor-plage.com

Accessibilité : un bossoir est installé au port du Kernével

Pour faciliter l'accès de tous à la mer, un bossoir a été installé au port du Kernével au niveau du ponton carburant. Depuis sa prise de fonction, la municipalité travaille activement pour développer l'accessibilité. Après la nécessaire mise en place de la commission-accessibilité, l'installation d'un bossoir au port de Kernével s'inscrit dans cette démarche partagée avec la préfecture, Lorient-Agglomération et plusieurs associations de soutien aux personnes à mobilité réduite. Cette action souligne le travail que mène activement Patrick Loriquet, adjoint en charge des affaires sociales et président de la commission accessibilité.

Ce bossoir a été inauguré le 30 avril, journée mondiale de l'accessibilité et des mobilités, en présence notamment de la ministre de la mer, Annick Girardin et de Yann Jondot, ambassadeur de l'accessibilité.

Cet équipement est à usage partagé entre handicapés et usagers du port : « il permet d'une part aux personnes en situation de handicap d'embarquer et débarquer plus facilement, et d'autre part aux services portuaires de manutentionner des charges lourdes » précise le maire. « Car, c'est comme cela que je perçois l'inclusion ! » explique Patrice Valton.



Lutte contre les violences conjugales : les élues se mobilisent

Pour dire stop aux violences conjugales et intrafamiliales, les élues de Larmor-Plage se sont mobilisées et ont notamment relayé l'initiative du collectif « Nous toutes » qui a fait imprimer des « violentomètres » sur les sachets de baguettes des boulangeries.

Accompagnée de Marie-Hélène Robic, adjointe en charge de l'enfance et de la jeunesse, Françoise Guyader, conseillère déléguée en charge de la petite enfance, et de Marie-France Normant, élue de la minorité municipale, Patricia Jaffré, première adjointe a distribué des violentomètres dans les boulangeries larmoriennes.

« Nous soutenons pleinement cette initiative et nous nous mobilisons, en tant qu'élue, femme et maman, pour que cessent enfin ces violences insupportables, qu'elles soient physiques, verbales ou psychologiques » explique Patricia Jaffré. « Il faut en parler et le faire savoir, afin que les victimes sortent de leur silence et soient accompagnées ».



Tourisme : deux webcams touristiques installées de part et d'autre sur la plage de Toulhars

La municipalité a installé deux webcams touristiques sur la plage de Toulhars : une située en haut du blockhaus à l'est de la plage, et l'autre située en haut du colibri à l'ouest de la plage. Ces deux webcams offrent une vue panoramique en grand angle de la plage de Toulhars. Les images seront diffusées en direct sur le site internet.

La plage de Toulhars est un spot nautique très apprécié des amateurs de sports de glisse (surfeurs, kite-surfeurs...). Ce dispositif de promotion touristique leur permet ainsi en temps réel de surveiller l'état de la mer et des vagues. Cela permettra également aux Larmorien et touristes de découvrir en direct le temps qu'il fait ou simplement de prendre un bol d'air depuis son salon ou son bureau !

Aucune image n'est enregistrée, conservée de quelque manière que ce soit. Les vues de grand angle ne permettent pas l'identification des personnes. Ces webcams n'étant pas considérées comme des caméras de vidéo-surveillance, elles ne nécessitent pas de demande préfectorale conformément à la loi Informatique et Libertés de la CNIL.

Pour l'agrément des habitants et des touristes, ces mêmes endroits ainsi que le belvédère de Locqueltas se verront bientôt doter aussi de tables d'orientation.





La ville s'est couverte d'un joli manteau blanc.
11 février



Concours photos illuminations de Noël
Décembre 2020



« Bon vent à qui me salue »
L'Alsace a quitté le port de Lorient pour rejoindre son port d'attache.
26 mars



À vos jumelles !
Panneaux d'observation, repérez les oiseaux du bord de mer.



Grand Flashmob des enfants : un moment festif !
3 février



Jeu de Pâques sur les réseaux sociaux : des galets aux messages bienveillants ont été dissimulés dans la ville.
7 avril



1^{ère} édition « Courant d'arts », une belle balade artistique en 7 étapes.
Les 22, 23 et 24 mai



Reconstitution d'une scène de crime pour un exercice à l'attention des étudiants Bachelor Sciences Forensiques.
20 janvier



Mise à l'honneur de jeunes Larmorien, stagiaires à la préparation militaire Marine.
31 décembre 2020



Opération ramassage des déchets à la plage de Toulhars.
CLSH - 31 mars



Jardin partagé de Kerderff
3 mai



Intervention sécurité routière dans les écoles.
31 mai au 12 juin



Remise des prix du concours de dessin « Dessine ton plus beau sapin de Noël »
18 janvier



Sensibilisation des enfants aux handicaps à travers plusieurs ateliers sensoriels.
CLSH - 10 mars

Forum des associations Faites le plein d'activités !

Sam **4** sept.

à 10h à 16h30

Elles font bouger la ville ! Elles sont nombreuses, variées et créatrices de lien social...

Les associations larmoriennes font leur retour le samedi 4 septembre 2021.

La ville de Larmor-Plage a débuté les préparatifs pour le forum des associations qui s'installera à la salle des Algues.

Cette journée dédiée à la vie associative locale, citoyenne et sportive est l'événement incontournable de la rentrée où les associations présentent leurs activités et savoir-faire.

Une occasion unique de découvrir de nouveaux loisirs à pratiquer toute l'année. Sport, langues étrangères, arts plastiques, danse, musique, engagement bénévole ou citoyen...

Afin d'aider à se repérer, le forum sera organisé en « pôles » thématiques : culture, loisirs, sport, vie citoyenne... Plus de trente associations seront présentes pour exposer leurs actions.

Une nouvelle édition du guide des associations

Le nouveau guide sera disponible lors du forum et en libre-service tout au long de l'année dans les différents points municipaux.



Sam **25** sept.

à 10h

Accueil des nouveaux Larmorien une matinée pour se rencontrer



Afin d'accueillir au mieux les nouveaux arrivants sur la commune et leur souhaiter la bienvenue, la municipalité propose aux habitants qui se sont installés au cours de l'année écoulée de participer à une matinée conviviale, le samedi 25 septembre 2021.

La municipalité encourage tous ceux qui le souhaitent à venir se présenter à la mairie au service communication, événements et vie associative afin de vous inscrire à cette manifestation de bienvenue (inscription souhaitée avant le 31 août 2021).

• Service communication, événements et vie associative

02 97 84 26 52

communication@larmor-plage.com

Rappel des règles sur la plage, pour un été en toute tranquillité

Avec ses quatre belles plages surveillées étendues sur 3 km de sable fin, Larmor-Plage attire les vacanciers et les locaux en quête d'un peu de fraîcheur ou de farniente au soleil.

Cet attrait qui implique un déploiement de moyens dans les domaines de la propreté, du nettoyage des plages et de la surveillance des zones de baignade.

Les zones de baignade

4 zones de baignades surveillées sont aménagées du 7 juillet au 1^{er} septembre de 13h à 19h par la SNSM « Nageurs sauveteurs » :

- Plage de Toulhars : 1 poste
- Plage de Port-Maria : 1 poste
- Plage de Kerguelen : 2 postes

Une flamme est hissée à un mât de signalisation pour informer les usagers des restrictions de baignade :



Pas de flamme :
absence de surveillance



Brigade de plages

Une brigade de propreté intervient, depuis le 21 juin, sur les plages de la commune, afin de sensibiliser les usagers aux gestes éco-responsables en matière de propreté sur les plages.

Ils auront également en charge la gestion des cabines et tentes de plages.



Le bon usage sur la plage

- Les animaux ne sont pas autorisés sur les plages pendant toute la période estivale.
- Même si les soirées d'été invitent à la convivialité, feux et barbecus ne sont pas autorisés sur le littoral pour des raisons de sécurité.
- La consommation d'alcool est interdite afin de ne pas troubler la tranquillité et la sécurité publique sur les plages et sur le Petit-port.
- Il est interdit :
 - de se baigner au Petit-port
 - de plonger des cales
 - de camper et d'allumer des feux sur les plages
 - d'utiliser du savon, shampoing sous les douches de plage
 - de se promener en maillot de bain au centre-ville et dans les commerces.

Passez un bel été sur
les plages larmoriennees !



Régine Le Normand
Adjointe à la culture et
au patrimoine

Programmation culturelle, une offre diversifiée

Construire une offre culturelle et d'animations diversifiée et identifiant Larmor-Plage est un point fort du projet politique de territoire porté par la municipalité. La programmation d'événements culturels a malheureusement été contrariée depuis plusieurs mois par les circonstances.

Après le succès de l'exposition « Courant d'arts – circuit artistique de Larmor-Plage » qui a rassemblé plus de 500 visiteurs, plusieurs rendez-vous culturels restent cependant programmés pour cet été et à la rentrée.

Spectacle « Rivages » et les expositions « Océanissime 2021 » et « Micheau-Vernez »

Afin de pouvoir diversifier ses offres et s'appuyer sur les talents de notre territoire, Régine Le Normand, adjointe à la culture et au patrimoine, a souhaité s'associer à d'autres manifestations du pays de Lorient. C'est ainsi qu'un spectacle « Rivages » porté par le Théâtre de Lorient se tient hors les murs, aux abords de la plage de Kerguelen le week-end du 26 et 27 juin.

Dans ce même esprit, la ville accueille l'exposition « Océanissime 2021 », du 3 au 18 juillet, portée par l'Académie des Arts et des Sciences de la mer de Lorient. Ce salon rassemble à la fois des photographes, des dessinateurs, des graveurs, des sculpteurs, des faïenciers, des maquettistes, des poètes, des écrivains, des historiens... Un ouvrage a été édité et sera présenté lors de l'exposition.

Dans le cadre du Festival Interceltique de Lorient, la municipalité a choisi d'inscrire Larmor-Plage dans la programmation en organisant du 5 au 29 août, une exposition de peinture sur l'artiste-peintre Micheau-Vernez (1907-1989), considéré comme l'un des grands coloristes de la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

Les journées européennes du patrimoine

Les journées européennes du patrimoine se dérouleront les 18 et 19 septembre prochains avec pour thème « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! ». Cette édition 2021 est l'occasion de promouvoir le patrimoine bâti de notre belle commune.

Des visites guidées seront ainsi organisées à l'église et autour des villas remarquables. En partenariat avec Larmor Rando, une balade nature et musicale sera également au programme, pour continuer à découvrir les fontaines de la commune sur le circuit de randonnée au fil de l'eau !

L'exposition « Adolphe Beaufrère »

Une exposition est consacrée au peintre et graveur et ancien Larmorien, Adolphe Beaufrère (1876-1960) du 2 octobre au 14 novembre 2021 à l'espace culturel « Les Coureux ». Quimperlois d'origine, il rentre à 21 ans à l'École des Beaux-Arts et fréquente les ateliers de Gustave Moreau pour se perfectionner au dessin et à la gravure. Installé à Larmor-Plage à partir de 1922, ses thèmes de prédilection sont essentiellement des paysages en bord de mer, des rivières, des sentiers côtiers et campagnards... « Des conférences et des visites guidées seront organisées pour redécouvrir les œuvres de cet artiste de renom. La lumière sera faite sur la technique de travail qu'est la gravure » se réjouit Régine Le Normand.

La mission du travail de recherche et de collecte des œuvres a été confiée au commissaire d'exposition Louis Mézin, ancien conservateur du musée de la Compagnie des Indes à Port-Louis.

En parallèle de cette exposition, la médiathèque accueillera une exposition de graveurs contemporains.

Emprunter, lire, feuilleter : la boîte à livres est arrivée !

Une cabine à livres a été installée le 17 juin en bas de l'avenue du Général de Gaulle au niveau de l'ancien office du tourisme. Idéalement située au centre de la commune, à proximité du centre bourg et des commerces, cette boîte à livres a été réalisée en bois par le menuisier des services techniques sur le modèle des cabines de plage. C'est un projet culturel et solidaire porté par Réjine Le Normand et Marie-Hélène Robic, adjointe en charge de l'enfance, jeunesse et affaires scolaires, le service communication et la médiathèque.

« *Le principe est simple* » explique Réjine Le Normand, « *Les Larmorais pourront emprunter 24h/24h 7j/7 un ouvrage ou en déposer un autre ou pas* » précise-t-elle. Ce projet solidaire a pour objectif de favoriser le lien social et d'encourager une économie du partage et du don. « *À travers ces échanges, c'est aussi un moyen de transmettre le plaisir de lire et le goût de la lecture* » ajoute l'adjointe en charge de la culture et du patrimoine. Ce projet écologique permet également de donner une seconde vie aux romans, bandes dessinées...

La médiathèque veillera particulièrement au contenu des livres déposés en retirant les ouvrages problématiques et en veillant à l'alimentation et au renouvellement régulier des livres si besoin.

- Tout problème pourra être signalé par mail : boite_livres@larmor-plage.com ou directement à l'accueil de la mairie.



Un nouveau nom pour la salle des fêtes : « Les Coureaux - Espace culturel »

Dans le cadre de sa politique culturelle, la municipalité a souhaité identifier et aménager la salle des fêtes comme un vrai lieu culturel. Idéalement située en centre-ville, la salle deviendra ainsi la vitrine culturelle de la commune.

Les Larmorais ont donc été associés à la recherche de ce nouveau nom pendant une phase de concertation du 8 février au 12 mars 2021. A l'issue, toutes les propositions ont été étudiées au sein de la commission Culture. L'arbitrage final a porté sur trois noms : « Les Coureaux », « L'Escale », « Les Embruns ».

C'est le nom « Les Coureaux » qui a emporté le maximum de suffrages, faisant référence à ces bas-fonds rocheux situés entre l'île de Groix et la rade de Lorient et à la traditionnelle fête des Coureaux.

Réjine Le Normand se félicite de ce nouveau nom qui « *viendra s'inscrire en façade en remplacement de celui de la salle des fêtes, et qui, véritablement, identifie cet espace comme un lieu culturel* ».



Forme à la plage

Du 12 juillet au 13 août 2021

Du sport pour tous cet été à Larmor

La ville de Larmor-Plage remet en place son programme « Forme à la plage », avec des activités ludiques et toniques à pratiquer tout l'été sur les plages du Port-Maria et de Toulhars !

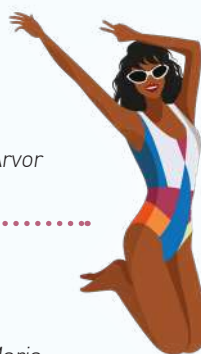
Aussi, des activités de découverte et d'initiation sont proposées par le service des sports aux complexes Ar Menez et An Arvor.

Convivialité, plaisir et bonne humeur !

Chaque jour une activité

Lundi

- 9h30-12h **Marche nordique, découverte initiation**
Départ du Colibri, Plage de Toulhars
- 10h-11h **Yoga** • Plage de Port-Maria
- 12h30-13h30 **Zumba** • Plage de Port-Maria
- 14h-17h **Mini tournoi football** • Complexe sportif An Arvor



Mardi

- 9h30-12h **Beach Volley** • Plage de Toulhars
- 10h-11h **Gym douce** • Plage de Port-Maria
- 12h30-13h30 **Renforcement musculaire** • Plage de Port-Maria
- 16h-17h30 **Tir à l'arc, découverte** • Complexe sportif Ar Menez
- 18h-20h **Badminton** • Complexe sportif Ar Menez

Mercredi

- 9h30-12h **Marche nordique, allure soutenue**
Départ du Colibri, Plage de Toulhars
- 10h-11h **Renforcement musculaire** • Plage de Port-Maria
- 12h30-13h30 **Duo forme** • Plage de Toulhars
- 14h-17h **Randonnée pédestre, allure modérée 4,5 km/h**
« À la découverte des chemins de Larmor-Plage »
Départ du Complexe sportif Ar Menez

Jeudi

- 9h30-12h **Beach Soccer** • Plage de Toulhars
- 10h-11h **Pilates** • Plage de Port-Maria
- 12h30-13h30 **Aquapilates** • Plage de Toulhars
- 16h-17h30 **Sports innovants (Kinball, tchoukball, bumball, discgolf...)**
Complexe sportif Ar Menez
- 18h-20h **Badminton** • Complexe sportif Ar Menez

Vendredi

- 9h30-12h **Marche nordique, allure modérée**
Départ du Colibri, Plage de Toulhars
- 10h-11h **Zumba** • Plage de Port-Maria
- 12h30-13h30 **Yoga** • Plage de Port-Maria
- 14h-17h **Randonnée pédestre, allure modérée 4,5 km/h**
« À la découverte des chemins de Larmor-Plage »
Départ du Complexe sportif Ar Menez



Gratuit
sans réservation
En cas de mauvais
temps,
les animations sont
annulées

En partenariat avec
S Æ Q U O I A
Bien-être



• Service communication, événements
et vie associative
02 97 84 26 52
communication@larmor-plage.com

• Service des sports
06 86 45 28 40
tlecam@larmor-plage.com

Le petit-port en musique

Pointe des Blogueurs, gratuit

Salsa, swing, percussions, bombardes... le petit-port s'anime cet été ! La ville de Larmor-Plage a sélectionné quatre groupes, aux ambiances différentes, la musique vient à vous avec cette nouvelle animation sous forme de déambulation, du centre-ville au petit-port, entre la plage de Port-Maria et de Toulhars !

Mercredis
7 · 14 · 21 · 28
juillet
18h30



Mercredi 7 juillet

Grupo Salsa Manteca

Issus de groupe de salsa MAS BAJO, les 6 musiciens de MANTECA rendent hommage à la salsa des années 70 à nos jours et propose un retour aux racines de la musique afro-cubaine.



Mercredi 21 juillet

Orchestre des Sapeurs-Pompiers de Morbihan

Cet orchestre intergénérationnel est composé de bois, cuivres et percussions. Un répertoire éclectique, allant de la musique militaire, aux musiques de films, et aux morceaux classiques les plus connus de tous.



Mercredi 14 juillet

Quartet New Orléans

Le New swing band interprète les grands airs du Black Bottom, du Fox-Trot, du Charleston et rend hommage à la musique de Louis Armstrong, Sidney Bechet, Kid Ory... dans une ambiance SWING FESTIF !



Mercredi 28 juillet

Bagad de Plœmeur Musique traditionnelle bretonne

Un effectif de près de 60 musiciens constitués par des bombardes, des cornemuses et des percussions.

Mercredis
4 · 11 · 18 · 25
août
de 16h à 21h

Les marchés de Toulhars

Tous les mercredis du mois d'août, le marché de Toulhars s'installe de 16h à 21h le long de la plage.

Pour cette première édition, la Ville de Larmor-Plage a sélectionné avec soin des artisans qui vous accueillent sur leur stand dans un cadre estival, au bord de la mer.

Flânez sur ce marché semi-nocturne, échangez avec les créateurs, repartez avec de jolis souvenirs...

Une balade conviviale dans une ambiance apaisante de fin de journée, accompagnée d'un groupe de musique qui déambulera « les pieds dans l'eau ».



Jeu 12 août
à 18h30

Spectacle « Chers cousins »

Compagnie Pied'Né

Théâtre, clown, jonglerie, équilibre... François, grand voyageur, parcourt le monde pour récolter des secrets de cirque. Sa passion : partager ses secrets avec les enfants, ses futurs cousins cousines, dans les règles de l'art du cirque.

- Parc de Toulhars
- Spectacle jeune public et famille, à partir de 3 ans.
- Durée : 55 minutes.





Régine Le Normand
Adjointe à la culture et
au patrimoine

Biblio-Plage à Port-Maria, offrez-vous une pause lecture sur la plage

Après le succès des années précédentes, la municipalité a reconduit l'opération « Biblio-plage ».

Cette bibliothèque de plage est installée du 6 juillet au 31 août sur la plage de Port-Maria et permet de faire une pause lecture dans un cadre exceptionnel. Des transats sont mis à disposition pour consulter des livres, des journaux ou des revues.

Cette biblio-plage conviviale, très appréciée par les Larmorien et les touristes, est aussi un lieu de rencontres et d'échanges pour obtenir des renseignements culturels et pratiques.

Tous les jeudis, à 16 h, c'est le rendez-vous « contes » pour les enfants. Cette animation est gratuite et ouverte à tous les petits qui aiment les histoires.

• Plage de Port-Maria

Du mardi au samedi de 14 h à 18 h
Organisation médiathèque de Larmor-Plage
02 97 84 26 50
mediatheque@larmor-plage.com
www.mediatheque.larmor-plage.com



Une boîte à livres, installée à l'ancien Office de Tourisme, vient compléter l'offre de lecture pour tous. (voir article p. 29)

Coups de cœur de la médiathèque



1 **L'Évangile des Anguilles**
de Patrik Svensson,
éd. Seuil, 2020

Avec *L'Évangile des Anguilles*, le journaliste suédois Patrick Svensson nous emmène hors des sentiers battus, il alterne un chapitre consacré à la conquête des mystères de l'anguille, puis un chapitre consacré aux souvenirs d'enfance de l'auteur avec son père lors de leurs parties de pêche... à l'anguille. Svensson nous raconte, dans ce texte mêlant l'intime, la science et l'écologie, l'histoire des anguilles sur 2 000 ans : Aristote pensait qu'elle naissait de la vase, Freud les disséquait par centaines pour percer leur mystère, mais Svensson y ajoute aussi des souvenirs de pêche avec son père et réussit à lier l'intime à l'universel, à travers une écriture fluide et souple... comme une anguille.



2 **Ruth et Alex,**
comédie dramatique
de Richard Loncraine, 2014

Avec Diane Keaton et Morgan Freeman. Ruth et Alex Carver, un couple de septuagénaires new yorkais, vivent depuis plus de quarante ans dans un appartement à Brooklyn. L'appartement est au cinquième étage sans ascenseur. Poussés par leur nièce Lily, qui travaille dans l'immobilier, ils se résignent à mettre en vente leur logement. Pour cela, ils organisent une journée portes-ouvertes où acheteurs éventuels et curieux vont envahir leur espace sans aucune délicatesse.

Un beau film dans une atmosphère typiquement new-yorkaise porté par deux excellents acteurs.



3 **Camera,**
CD de Fabio Viscogliosi, 2020

Fabio Viscogliosi, artiste français d'origine italienne a sorti *Camera*, son quatrième album, une collection de chansons oniriques alternant français et italien dans des arrangements délicats.

Camera est la création pop très complète de cet artiste polyvalent (auteur de romans, bandes dessinées et peintre), un concentré de tendresse et d'humanité, accessible mais iconoclaste, témoignage d'une passion adolescente pour des électrons libres (Robert Wyatt, David Bowie, Velvet Underground, Lucio Battisti) dont il a tiré sa vocation d'artiste.

À écouter sans modération.

Plage de Port-Maria, Larmor-Plage

Biblio plage

GRATUIT



Histoires pour
petites oreilles
tous les jeudis à 16 h

Du 6 juillet au 31 août 2021,
du mardi au samedi, de 14 h à 18 h



Ville de
Larmor-Plage
Station classée de tourisme

EXPOSITION LARMOR PHOTO #15

Du 4 au 26 septembre

Retrouvez les 18 photographes de Printemps Photo Passion sous un nouveau nom !

Du mardi au dimanche de 15h à 18h
Ville de Larmor-Plage



EXPOS

LES COUREAUX ESPACE CULTUREL



EXPOSITION OCÉANISSIME ACADÉMIE DES ARTS ET SCIENCES DE LA MER Du 3 au 18 juillet

Tous les jours de 10h à 12h30
et de 15h à 19h • Gratuit
Peintres, dessinateurs,
graveurs, photographes,
sculpteurs, maquettistes,
écrivains et historiens.

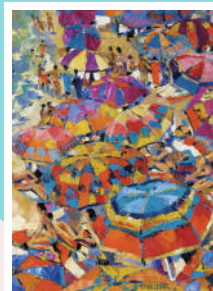
Académie des arts &
sciences de la mer
info@academie-arts-sciences-mer.fr



EXPOSITION LES ARTISTES DE LARMOR-PLAGE Du 27 juillet au 1^{er} août

Ouvert tous les jours de
10h à 12h30 et de 15h à 19h30

Les Artistes de Larmor-Plage
06 86 46 14 33
f.leble@orange.fr

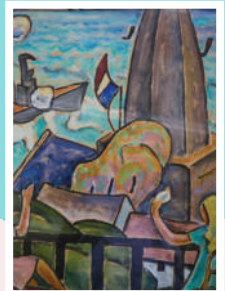


EXPOSITION MICHEAU-VERNEZ Du 5 au 29 août

Ouvert du mardi au dimanche
De 10h à 13h et de 16h à 19h

Exposition organisée dans le
cadre du Festival Interceltique
de Lorient

Ville de Larmor-Plage



EXPOSITION ADOLPHE BEAUFRÈRE Du 2 octobre au 14 novembre

Ouvert du mardi au samedi de
14h à 18h et le dimanche de
10h à 13h et de 15h à 18h

Ville de Larmor-Plage

GALERIE TOUL'ART



TOUL'ART est la seule galerie d'art sur Larmor-Plage ; comme son nom l'indique, outre sa proximité avec la plage, elle propose différents arts : peintures, sculptures, photographies, art numérique, céramiques, gravures, exposant des artistes locaux pour la plupart d'entre eux.

Ouverte depuis le 19 mai dernier, elle le sera jusqu'au 30 septembre 2021.
En dehors de cette saison touristique, des œuvres sont visibles sur le site de la galerie.

• **Galerie Toul'art**
9 boulevard des dunes
06 03 23 53 39 • www.toulart.fr

MARCHÉS DE LA PEINTURE



Dimanche 18 juillet et dimanche 15 août
Promenade de Port-Maria
De 9h à 19h

• **Les Artistes de Larmor-Plage**
06 86 46 14 33
f.leble@orange.fr

SEPTEMBRE 2021



JUILLET

Les dates des rendez-vous programmés dans l'agenda peuvent être reportés ou annulés en fonction des décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire. Tenez-vous informés auprès des organisateurs avant les événements.



MARCHÉS DE TOULHARS

Mercredis 4 • 11 • 18 • 24 août
Boulevard de Toulhars
De 16h à 21h, gratuit
Stands de commerces locaux et artisans d'art, animations musicales.
Ville de Larmor-Plage

► Animations

BROCANTE DES GOÉLANDS

Samedi 3 et dimanche 4 juillet
Parc de l'Océan
De 9h à 19h • Entrée : 2 €
US Goélands
06 07 48 62 88

CONTES POUR ENFANTS DE LA BIBLIO-PLAGE

Du 8 juillet au 26 août
Tous les jeudis
Plage de Port-Maria, à 16h
Gratuit
Médiathèque de Larmor-Plage
02 97 84 26 50
mediatheque@larmor-plage.com

TÉLÉGRAMME TOUR

Vendredi 16 juillet
Esplanade des Algues
De 11h à 19h • Gratuit

PITCH LA TOURNÉE D'ÉTÉ

Mardi 10 août
Animations et activités gratuites
Enfants de 6 à 12 ans
Esplanade des Algues,
de 10h à 17h

SPECTACLE ENFANTS « CHERS COUSINS »

Jeudi 12 août
Parc Toulhars, 18h30 (p.31)
Ville de Larmor-Plage



FEU D'ARTIFICE

Samedi 14 août
Port-Maria, 22h30
Sous réserve des restrictions sanitaires
Ville de Larmor-Plage

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 4 septembre
Salle des Algues
De 10h à 16h30
Ville de Larmor-Plage

BROCANTE VIDE-GRENIERS

Dimanche 12 septembre
Complexe sportif Ar Ménez
De 8h à 18h • Entrée : 1 €
Comité des fêtes • 06 11 94 17 15

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Samedi 18 et dimanche 19 septembre
Randonnée du patrimoine, visites guidées, balade commentée,...
Sur inscription
Ville de Larmor-Plage

FESTIVAL PÊCHEURS DU MONDE • PROJECTION

Lundi 20 septembre
Salle des Algues, 18h
Ville de Larmor-Plage

ACCUEIL DES NOUVEAUX LARMORIENS

Samedi 25 septembre
Salle des Algues, à 10h
Sur inscription
Ville de Larmor-Plage

AQUA VIRADE

Dimanche 26 septembre
Plage de Toulhars
Village éphémère sur la plage
De 9h à 17h • Tarifs activités : 2€ à 5€
06 77 11 95 41 • mag.paturle@gmail.com



LE PETIT-PORT EN MUSIQUE

Pointe des Blagueurs
18h30, gratuit

Mercredi 7 juillet
Grupo Salsa Manteca

Mercredi 14 juillet
Quartet New Orléans

Mercredi 21 juillet
Orchestre des Sapeurs-Pompiers du Morbihan

Mercredi 28 juillet
Bagad de Plœmeur
Ville de Larmor-Plage

► Sport

SAUTS EN PARACHUTE

17 et 18 juillet, du 12 au 17 août
18 et 19 septembre
Parc de l'Océan
Speed'air parachutisme
06 66 25 61 43
jjlepocher@hotmail.com

PLAYA TOUR

Du 7 au 9 juillet
Plage de Kerguélen
Gratuit
Animations, démonstrations et initiations sportives.
UFOLEP 56
02 97 21 17 43
www.ufolep.org

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE 505

Du 10 au 13 juillet
Kernével
30 à 40 bateaux attendus
au large de la pointe de Gâvres
samedi à 14h, le dimanche,
le lundi à 10h, le mardi à 10h30
Remise des prix à 16h le mardi
SNLP • 07 81 07 75 99
snl.larmor@wanadoo.fr

FORME À LA PLAGE

Du 12 juillet au 13 août
Plages de Port-Maria et de Toulhars
Complexes sportifs
An Arvor et Ar Menez
Programme complet p. 30
Ville de Larmor-Plage



TRO BREIZH FOOT

Jeudi 15 juillet et mardi 3 août
Plage de Toulhars
De 13h30 à 17h
Inscription gratuite sur place
à partir de 13h30.
Tournoi beach soccer de jeunes
et animations.
Ligue de Bretagne de football
06 31 43 80 43
communication@footbretagne.fff.fr

DRONE SOCCER TOUR

Mercredi 21 et jeudi 22 juillet
Esplanade des Algues
De 11h à 19h, gratuit.
Initiation et démonstration
de la pratique du Drone Soccer.
Ville de Larmor-Plage

ANIMATION AVIRON

Du 1^{er} au 13 août
Petit-port de Port-Maria
Centre Nautique de Lorient et
Comité départemental aviron 56
Tous les jours de 14h à 18h :
Sorties découverte de la rade
Du mardi au vendredi de
9h30 à 12h :
Stage d'initiation de 4 jours avec
passage du brevet mer niveau 1
7, 8 et 14 août de 9h30 à 12h :
Sorties découverte de la rade
Réservé aux pratiquants : 12 kms
CNL - 06 48 76 56 26
Sur réservation

DON DU SANG

Lundi 12 juillet et lundi 16 août
Salle des Algues
de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h30
Sur rendez-vous : <https://efs.link/rdv>



Organisation Ville de Larmor-Plage
Contact : Service communication
02 97 84 26 52
communication@larmor-plage.com



Aurore & Benoît
AB Boulangerie



Catherine
Larmorimmo



Lydie
One Bis



Pascale
Bouquet d'Écume



Sandrine & Nicolas
Spar



David
Les Yeux de Larmor



Virginie & Christian
Crêperie de Toulhars



Pauline & Agathe
Laiterie de Kerguillet



Juliette
Pharmacie herboristerie
des Plages



Loïc
Le Havane



Morgane
Korail marée



Antoine & Clément
Galet & Co

Mes courses à Larmor, j'adore !

À consommer
sans modération...

Soutenons nos commerces Larmorien



larmor-plate.bzh